



DNSL SERVICES

Mise en Propreté des Locaux et Services Associés

- Nettoyage complet des bureaux
- Nettoyage plate forme logistique
- Nettoyage industriel
- Nettoyage vitres et surfaces vitrées
- Nettoyage laboratoires ...

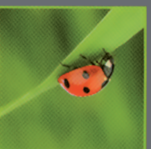


DNSL La Fenasse
38790 Charantonnay
contact@apolyp.pro

Tél. 04 78 43 72 11
Fax 04 78 43 71 72
www.apolyp.pro

Les Jardins d'Elise

Production florale, fleuristerie, pépinière



Ouvert toute l'année

Du Mardi au Samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h
Dimanche de 9h00 à 12h00
7j/7 en haute saison

2994, avenue du Dauphiné (route d'Artas) 38790 CHARANTONNAY
Tél. 04 74 59 09 82 - Email : lesjardins.elise@orange.fr

www.lesjardinsdelise-charantonnay.fr

retrouvez nous sur Facebook et Google



CHARANTONNAY BULLETIN MUNICIPAL

2018

Ferme des Merisiers
875 route du Baraz - 38790 Charantonnay

Vente à la ferme
lait fromage yaourts



Du mardi au samedi de 18h à 19h30
Samedi de 9h à 12h - Dimanche de 9h à 11h
lesmerisiers@wanadoo.fr
facebook.com/fermedesmerisiers
04 74 58 58 24 - 06 84 17 84 20

Gedimat
MATÉRIAUX & BRICOLAGE
Des fondations aux finitions

MONTAGNAT
Tél. 04 74 58 74 25
gedimat.montagnat@wanadoo.fr

VIENNE MATÉRIAUX
Tél. 04 74 85 34 14
gedimat.viennemateriaux@gmail.com

77, Rue Louise Michel
38440 SAINT-JEAN-DE-BOURNAY

Route de Berardier
38200 JARDIN

TAXI

06.64.68.10.93
TAXI VERNAY L.

STATIONNEMENT : ST GEORGES D'ESPERANCHE - CHARANTONNAY
TRANSPORTS MÉDICAUX - GARE - AÉROPORT - COLIS
TAXI CONVENTIONNÉ

VÉHICULES DE 4 à 9 PLACES
24h/24
taxivernay@free.fr

7j/7

Chemin Boyet
CABINET D'ADMINISTRATION DE BIENS

NOTRE CONCEPTION DU MÉTIER
“PÉRENNISER ET VALORISER VOTRE PATRIMOINE”

GESTION LOCATIVE • SYNDIC DE COPROPRIÉTÉS
TRANSACTION • LOCATION • CONSEIL EN PATRIMOINE

04 74 53 40 32

www.cheminboyet.fr

SARL
Yves Chesneau sarl
Sérieux et compétence à votre service



Charpente
Maçonnerie
Construction bois
Couverture
Zinguerie

ZA Champ - Mouton - 38790 Charantonnay
Tél. 04 74 59 18 94 - Fax 04 74 59 19 00
yveschesneausarl@orange.fr - www.chesneau-charpente-macon-38.com

AVOLT SERVICES
Electricité générale et agencement

Nicolas MICHAUD
Mobile 06 03 98 67 92
Tél/Fax 04 74 58 15 47

nicolasmichaud@avolservices.com
www.avolservices.com
18 lot, le hameau du boug 38790 CHARANTONNAY

La Petite Fontaine

Stéphane Linge
Restaurent - Traitier

7, rue du repos - 38790 CHARANTONNAY
Tél. 04 74 59 02 83
Mail : la.petite.fontaine@orange.fr
Site : www.restauranlappetitefontaine.com/

phil'd'eau
dépannage
plomberie, sanitaire
chauffage et zinguerie

J.F. PHILIPPE
07 86 41 21 68
jfp@philideau.fr

1563, avenue du Dauphiné - 38790 Charantonnay

Proxi

1367 avenue du dauphiné
CHARANTONNAY

Dépôt de pain le lundi
Poisson frais le vendredi
Fruits et légumes livrés 2 fois par semaine
Fromages et charcuterie à la coupe
Fromages des fermes de Charantonnay et d'Artas
Charcuterie fabriquée localement
Plus de 1000 références en épicerie, surgelés et frais

Relais Poste :
Envoi de lettres et colis : simples, suivis ou recommandés, vente de timbres et d'emballages

Lundi, mercredi, vendredi : 7h30-12h30 et 15h-19h30
Mardi, jeudi, samedi : 7h30-12h et 16h-19h30
Fermé le dimanche

Sommaire



3

Mot du maire

5

Commémorations,
remerciements aux enfants

6

Bâtiments / Voiries

7

Assainissement

8-9

Maison Maritano

10

Finances

11 à 15

Environnement

15

Fibre Optique

16-17

Enfance / Jeunesse

18-19

Le Jumelage

20 à 23

Inter-Hameaux

25

Vie associative

26-27

CCAS

28

Communauté de communes

29

La médiathèque

30

Les classes en 7

31 à 33

Quelques figures de chez nous

35

Théâtre

36

État Civil

37

Les règles d'urbanisme

38 à 47

Associations

48

Charantonnay en images

49 à 51

Autorisations d'urbanisme

52

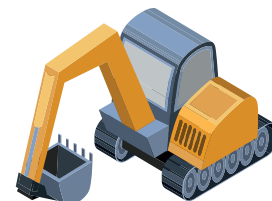
Infos pratiques



Bulletin de Charantonnay

Janvier 2018

Création, réalisation et régie publicitaire : Groupe BUCEREP
54 bis, rue Alsace Lorraine - BP 41435
31014 Toulouse Cedex 6
Tél. 05 61 21 15 72 - Fax 05 61 23 02 41
E-mail : contact@bucerep.com - web : www.bucerep.com
Imprimerie spéciale BUCEREP
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2018



La commission communication remercie Bernard Guinet,
notre correspondant local du Dauphiné Libéré, pour avoir partagé ses photos.
Pour le contacter : 07 89 98 94 36 ou b.guinet@orange.fr

MAÇONNERIE T P - B A

V^{ve} CHATAIN

1274 AVENUE DU DAUPHINE
38790 CHARANTONNAY
 Tél. 04 74 59 03 09
 Fax 04 74 59 15 57
 contact@maconneriechatain.fr
 www.maconneriechatain.fr

dg auto 38

Spécialiste **VOLKSWAGEN - AUDI - SKODA - SEAT**

**VENTE ET REPARATION
 ENTRETIEN
 MONTAGE ACCESSOIRES
 DIAGNOSTIC**

Route de l'Amballon - ZA de la Fenasse
38790 Charantonay - 04 74 56 53 23
 Email : dgauto38@hotmail.fr

Audi
 Volkswagen
 SEAT
 SKODA

GACHET
 Notre expérience au service de votre avenir

GACHET
 Travaux Publics
 CHAMPIER - Tél. 04 74 54 44 85

GACHET
 Granulats
 ARTAS - Tél. 04 74 58 73 09
 GILLONNAY - Tél. 04 74 20 31 97

GACHET
 Béton
 ARTAS - Tél. 04 74 58 77 39
 CHAPONNAY - Tél. 04 78 96 81 50
 LA CÔTE ST ANDRÉ - Tél. 04 74 20 02 03

Siège social : 30 Montée du Cordier - 38260 CHAMPIER - Tél. 04 74 54 44 85 - Fax : 04 74 54 45 96 - contact@gachet.pro
www.gachet.pro

Pharmacie Laurence BALLET

109, rue de la Verchère - 38790 CHARANTONNAY

☎ 04 74 59 01 57 ☎ 04 74 59 39 16

✉ pharmacie.charantonnay@gmail.com

www.alphaga-pharmacie.fr/pharmacie-ballet

Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h15 et de 14h30 à 19h15
Le Samedi de 8h30 à 12h15 et de 14h30 à 18h00

TENDANC'HAIR

Aurélié et Elodie vous accueillent

LE MARDI ET JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 18H30
 LE VENDREDI DE 8H30 À 18H30
 ET LE SAMEDI DE 8H À 16H

994 AVENUE DU DAUPHINE
 38790 CHARANTONNAY
 04 74 59 07 79

S.T.T.P.
DAVID

**TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENTS - VRD
 ASSAINISSEMENT - ENROBE DEMOLITION**

440 ZI Route de l'Amballon - 38790 CHARANTONNAY
 ☎ / 04.74.59.17.57 ☎ / 04.74.59.13.28
 ✉ / sttp.david@orange.fr

Alain DAVID - Gérant - ☎ 06. 08. 44. 46. 55.

Mot du maire

L'année 2017 a été marquée par l'élection d'un nouveau président de la République, le renouvellement de l'assemblée nationale et du sénat (partiellement). Nous avons une nouvelle députée en la personne de Caroline Abadie et 3 nouveaux sénateurs sur le département de l'Isère.

Changements d'interlocuteurs pour la collectivité mais aussi changement de politique gouvernementale : les médias ont largement relayé l'information sur la suppression de la taxe d'habitation, la rigueur budgétaire demandée aux collectivités et toutes les interrogations suscitées par ces mesures. C'est un nouvel exercice de funambules imposé aux élus : comment continuer à maintenir et développer les infrastructures communales avec moins de subventions ? Fort heureusement nous avons dès le début du mandat adopté une attitude prudente et misé sur une gestion rigoureuse des finances locales pour arriver à une situation, sinon confortable, en tous cas saine, nous permettant de maintenir le cap de notre programme et la réalisation des projets annoncés en 2014.

Ce bulletin est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de mettre en perspective les réalisations à venir.

Il y a un an nous vous annoncions le début des travaux concernant la maison Maritano : le planning est respecté, la livraison des logements est prévue pour le printemps. Les voiries (chemin du Vignier et chemin du Barroz) ont été réhabilitées et nous avons réalisé la première des deux tranches de rénovation de l'éclairage public avec le passage à l'éclairage LED. Seule ombre au tableau concernant les projets, l'agrandissement du local technique que nous avons dû différer sur 2018.

2017 a été aussi une année riche en événements festifs (trophée des associations, jeux inter-hameaux, pièces de théâtre, repas italien, beaujolais nouveau, sans oublier les nombreuses manifestations organisées par les associations...), démontrant ainsi la vitalité de notre village et l'envie de partage de vous tous. Je vous remercie pour votre implication et je formule un vœu pour 2018, celui de continuer ensemble à cultiver cet esprit de convivialité.

Toutes ces réalisations n'auraient pu être faites sans le professionnalisme des agents de la collectivité : je les remercie chaleureusement pour leur implication.

Projetons-nous sur la nouvelle année.

2018 verra le début des travaux de la salle socio-culturelle (enfin me direz-vous !!!), la première réunion de chantier s'est tenue au mois de décembre, les travaux devraient être achevés au cours de l'été. La deuxième partie de la rénovation de l'éclairage urbain sera réalisée, avec sans doute la possibilité de moduler l'intensité lumineuse au cours de la nuit. Nous poursuivrons la remise en état de certaines voies. Enfin l'agrandissement du bâtiment technique se fera au cours du printemps et de l'été.



Trois dates d'ores et déjà à réserver : le **week end du 14 juillet** où une « délégation » de Charantonnois se rendra en Italie à Tavagnasco pour la signature de la convention de jumelage et le **week end du 22 septembre** nous recevrons nos amis italiens pour la signature à Charantonnay. Ce sera l'événement majeur de 2018 qui nécessitera l'implication de tous : des plus jeunes aux plus anciens. Et puis cette année Charantonnay accueillera la traditionnelle course de caisses à savon le **samedi 23 juin**. Cette manifestation commencera dès le matin. Elle sera suivie de la fête de la musique à partir de 18h. Belle journée en perspective !

Pour la réussite de ces projets nous aurons besoin de toutes les forces vives de Charantonnay et je souhaite vous retrouver aussi enthousiastes et entreprenants que vous l'avez été tout au long de l'année 2017.

Au nom de l'équipe municipale, je vous présente tous nos meilleurs vœux pour l'année 2018.




Gauthier Pâtisseries
 TENDRE CAPRICE
NOUVEAU
VENEZ VISITER NOTRE BLOG
VIA LE SITE INTERNET
 PIZZA, QUICHES, ENTREMETTS, MIGNARDISES
 MACARONS, TARTES, GLACES, BRIOCHES
 PIÈCES MONTÉES
CECI POUR LES FÊTES
 (Noël, Épiphanie, Pâques, Fêtes des mères)
ET POUR TOUTES LES OCCASIONS SPÉCIALES
 (mariage, baptême, anniversaire, fêtes de famille, apéritifs)
Horaires : 9h-13h / 14h-19h
 Le Guillolet 38790 Mail : lt2.gauthier@gmail.com
 St Georges d'Espéranche Tél. 06 72 58 92 69/04 74 56 81 94
www.gauthier-patisserie-isere.fr


 DÉJÀ SUR 
 LIVRAISON POSSIBLE SOUS CERTAINS CONDITIONS
Exclusivement
 sur commande
 06 72 58 92 69


Jardinerie - Pépinière - Poterie - Bricolage
Décoration - Animalerie - Rayon pêche
 Route de Charavoux - Charantonay
 Tél. 04 74 59 01 87 - Fax 04 74 53 46 42
 ZI du Pré de la Barre - St Jean de Bournay
 Tél. 04 74 58 67 55 - Fax 04 74 58 54 05

www.lassalle-automobiles.com

CARROSSERIE MECANIQUE
 (toutes marques/toutes assurances) (garantie constructeur préservée)
VÉHICULE NEUFS ET OCCASIONS TOUTES MARQUES
Remises sur Françaises et Etrangères
 Route de Vienne RD 53b - 38440 BEAUVOIR DE MARC
Tél. 04 74 59 95 27

Intermarché
 SUPER
SAINT JEAN DE BOURNAY


OPTIMHOME
 immobilier

 Vous méritez l'exclusivité
 Profitez d'une évaluation gratuite de votre bien !
 Consultez nos nouvelles opportunités régulièrement sur le site
Bernard BUDKA
 Tél. 06 47 29 51 07
 Agent mandataire
 38790 CHARANTONNAY
 E-mail : bernard.budka@optimhome.com
www.budka.optimhome.com

Pourquoi choisir **OptimHome** pour tous vos projets immobiliers ?

- Une évaluation réaliste du prix de votre bien sur le marché grâce à ma connaissance du marché local.
- Un accompagnement personnalisé de votre projet de A à Z
- Des innovations technologiques au service de votre projet
- Des honoraires raisonnables
- Une puissante visibilité pour votre bien
- Une plateforme de financement dédiée
- La force d'un réseau de plus de 1300 conseillers (en juin 2017)

marlux
 Révélez vos extérieurs
 565 route de l'Amballon
 38790 Charantonay

 A member of CRH plc

MAÇONNERIE RIBEIRO

Tél. 04 74 59 10 83
06 87 01 97 40
ribeiro-orlando@wanadoo.fr
 Chemin de Moleze
 38790 CHARANTONNAY

Commémorations, remerciements aux enfants

Les trois commémorations officielles (19 mars, 8 mai, 11 novembre) attirent une foule de plus en plus importante dans notre village.

Les anciens combattants : Raymond Boyer, Lucien Rostaing, André Terry, Georges Delay, Robert Bertholon sont accompagnés des jeunes Nathan SOARES et Lucas Morin.

Les combats sont lointains mais chacun doit garder en mémoire les souffrances de nos aïeux.

Les anciens combattants des différents conflits nous ont appris le don de soi jusqu'à leur vie. Les chants et poèmes appris à l'école et dits à leur intention par les enfants volontaires démontrent le respect et la transmission des valeurs qui perdureront aussi longtemps que ces rassemblements dureront.

Malgré les scènes de violence relayées par les médias, nous devons œuvrer pour la paix et la liberté en mémoire de nos compatriotes blessés ou morts pour la France.

Pierre-Louis Orelle et son équipe ont tenu à remercier les jeunes qui s'impliquent ainsi dans la vie de la commune et les ont invités à partager un moment de convivialité avec leurs parents courant juin.



Pour le 11 novembre, douze enfants se sont portés volontaires lorsque Marie-Jo Douillet et Aurélie Duchenaud ont proposé d'approfondir l'année 1917.

Les textes lus par les enfants ont eu un vif succès. Vous pouvez les retrouver sur le site de la commune.

La Fraternelle de St Georges, en jouant lors de ces cérémonies, contribue à la grandeur de ces instants solennels.



Bâtiments Voiries



La politique de la municipalité en matière de patrimoine bâti s'articule autour de 3 grands axes :

- L'amélioration de la performance énergétique.
- La mise en conformité et notamment dans le cadre de notre Agenda D'Accessibilité Programmé (handicaps).
- Les aspects de sécurité pour les usagers.

De nombreux travaux ont été réalisés en 2017. Dans le prolongement des investissements faits en 2016, de nouveaux travaux ont été engagés au niveau des écoles (portillon avec visiophone) et de la salle des fêtes afin de répondre aux exigences liées au handicap (toilettes, abaissement du bar, signalisation au sol et rampe d'accès à la cantine de la maternelle). Quelques aménagements ont été nécessaires également au niveau de l'église (rampe).

En ce qui concerne la voirie, il avait été décidé de travailler en 2017 sur les tronçons limitrophes avec Artas. C'est ainsi que le Chemin du Vignier et le dernier linéaire du Barroz ont été réalisés essentiellement par de la technique bi-couche.

En matière de sécurisation, 2 nouveaux arrêts de bus ont été installés : celui du chemin du repos que nous avons remonté au niveau du cimetière sur une zone plus sûre et celui de l'avenue du Dauphiné.

Nous avons également changé de place le radar pédagogique pour mesurer le civisme des automobilistes sur un autre point. Les résultats des premières mesures effectuées entre Oct 2016 et Fév 2017 montrent :

- Un comptage de près de 3 000 véhicules/jour dans les 2 sens
- Une vitesse maximale mesurée à 159 km/h (sens de la sortie direction St Georges)
- 1% des véhicules en très grand excès de vitesse (plus de 80 km/h au lieu de 50 km/h)
- 0,08% des véhicules mesurés à plus de 100 km/h

Une synthèse plus détaillée est disponible en mairie. Ce radar sera prochainement placé au niveau de l'étang des grenouilles zone sur laquelle nous avons eu des remontées d'informations sur des vitesses qui semblent excessives.

L'année 2017 a été aussi marquée par d'importants travaux pilotés par le Syndicat des Eaux du Brachet durant lesquels de très anciennes conduites d'eau potable ont été changées. Ces travaux ont été à l'origine de quelques désagréments dont nous avons essayé de minimiser l'impact. Nous en avons profité pour fiabiliser et augmenter notre défense incendie en repositionnant et augmentant nos poteaux incendie.

Nous avons décidé en fin d'année 2016 de transférer la compétence éclairage public au SEDI. Dans le cadre de ce transfert, un changement total des dispositifs d'éclairage est prévu sur 2 années. Une première phase a été conduite dernièrement à l'automne 2017 et la seconde phase sera engagée sur 2018. Tout notre éclairage public sera à partir de cette date en technologie LED.

Des travaux d'entretien classique ont été également faits au niveau de tous les bâtiments (éclairage extérieur de l'Aire couverte, changement des sources lumineuses au niveau des préfabriqués, éclairage du stade, achat tapis de sols pour le dojo, ...). Consécutivement à un problème technique (un volet de la salle du conseil était bloqué en position fermée), nous avons été amenés à changer l'ensemble des volets roulants de la mairie et nous les avons protégés par une barrière afin de les préserver. Le cimetière a également fait peau neuve avec la reprise de l'ensemble des murs intérieurs.

L'année 2018 verra les investissements se poursuivre dans l'esprit des priorités de la municipalité. Une extension de nos locaux techniques trop exigus sera réalisée. Initialement prévue en régie par notre équipe des services techniques, elle fera finalement l'objet d'un marché public en cours de finalisation. Par ailleurs, nous avons reçu une partie des résultats de l'étude sur l'extension de l'aire couverte; ces premiers éléments nécessitent, en regard des coûts financiers associés, un phasage dans le temps de ce projet. La commission Voirie-Assainissement-Bâtiments définit actuellement les autres investissements et notamment les voiries qui feront l'objet d'une réfection sur 2018 ainsi que la reprise de tout le marquage au sol de la commune. Elle envisage également de terminer le projet de réhabilitation de notre salle des fêtes en opérant une réfection du sol. A cette occasion et pour répondre aux besoins des écoles, un marquage au sol délimitant des surfaces sportives a été projeté.



Assainissement



Dans le cadre d'une étude globale d'incidences des effluents traités sur la nappe de nombreux scénarios vous avaient été présentés lors du dernier bulletin :

- Construction d'une station d'épuration propre à Charantonnay de 1 650 équivalent habitant et un rejet des eaux en nappe en aval du champ de captage de Beauvoir.
- Construction d'une station d'épuration intercommunale avec Beauvoir de 2 250 équivalent habitant et un rejet des eaux en nappe en aval du champ de captage de Beauvoir.

Ces scénarios ont été retravaillés et un nouveau a été étudié : la construction d'une unité de traitement intercommunale sur la commune de Savas Mépin qui pourrait collecter les eaux des communes de Ste Anne sur Gervonde, Chatonnay, St Jean de Bournay, Royas et Savas Mepin et celles de Beauvoir de Marc et de Charantonay. Cette station d'une capacité de 11 000 équivalent habitant représente un investissement estimé de l'ordre de 5 millions €.

Pour connecter les effluents de notre commune et de celle de Beauvoir la mise en place d'un collecteur de l'ordre de 8 km sera nécessaire (coût estimatif plus de 2 millions d'€). Il faudra un second collecteur d'environ 12,5 km (coût estimatif de plus de 3,6 millions d'€) pour raccorder les communes de Chatonnay à Savas.

Le budget prévisionnel global de ce scénario est de plus de 10,6 millions d'€.

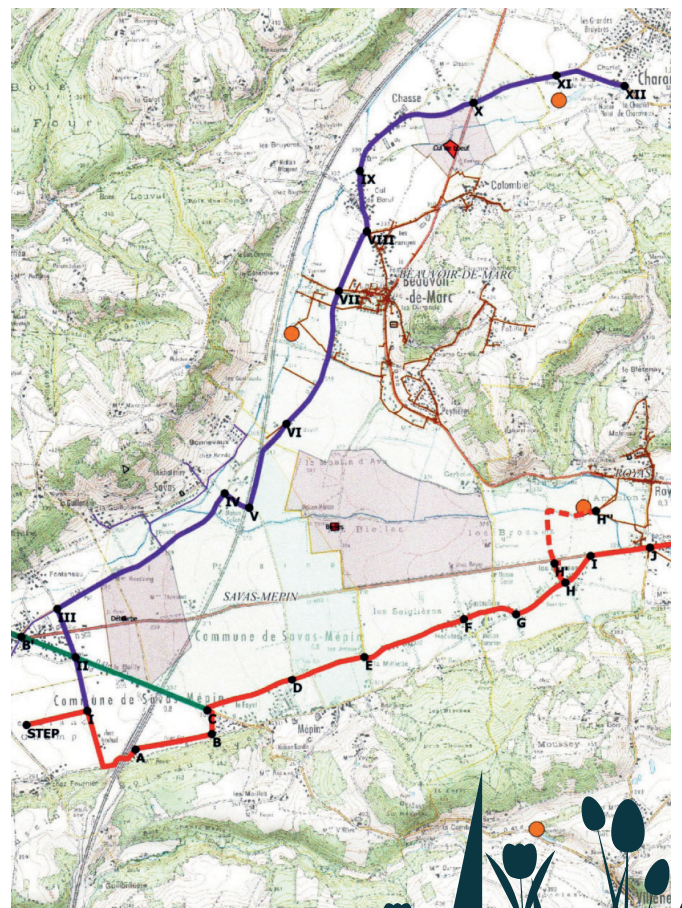
L'étude a également mis en regard ce scénario de construction d'une station intercommunale avec l'extension du SYSTEPUR. Ce scénario reprend les projets des réseaux explicités ci-dessus et l'extension du réseau actuel du SYSTEPUR pour un montant global de plus de 8,4 millions d'€.

Une décision devrait être prise dans le premier semestre.

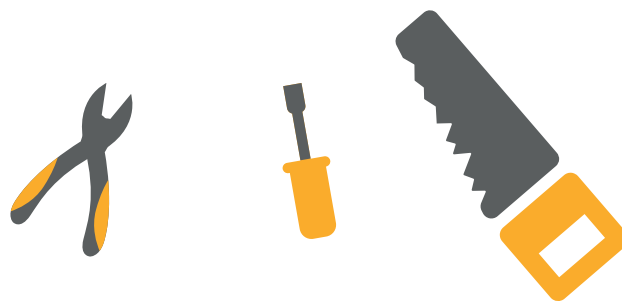
En ce qui concerne notre lagune, les dernières mesures d'auto contrôle mettent en évidence :

- Une baisse des eaux claires parasites arrivant dans la station. Les travaux effectués pour séparer les réseaux (rue de l'Amballon, rue des grandes bruyères, Granjon) commencent à porter leurs fruits.
- Une bonne efficacité de traitement en termes de concentration et de flux.
- Un premier bassin où aucune fuite n'est mesurée.
- Une saturation des bassins.

Nous continuerons à travailler au bon fonctionnement de nos performances épuratoires. Pour 2018, une extension de réseau d'assainissement est prévue au niveau du Varvaray.



Maison Maritano



UNE AVANCÉE SIGNIFICATIVE DU PROJET

Sur la maison transformée en 3 logements

Un engagement de l'équipe municipale de Charantonnay qui a été élue en 2014 était de revoir le projet Maritano. Ceci s'est concrétisé par la signature d'un bail à réhabilitation de la maison Maritano avec SOLIHA Isère Savoie en présence du président de SOLIHA, du directeur des opérations et du chargé d'opérations. SOLIHA, entreprise coopérative, réhabilitera la maison en trois logements dont un aménagé spécifiquement pour les personnes à mobilité réduite.

La réhabilitation de cette maison répond aux attentes de la population attachée à cette bâtisse, son histoire et la volonté de conserver le site avec son cône de vue et son architecture en pierre.



Signature du bail à réhabilitation de la maison Maritano entre la commune de Charantonnay et SOLIHA Isère Savoie à l'étude de Me Moine de St Georges d'Espérance.

A gauche Pierre-Louis Orelle, Maire de Charantonnay scelle l'accord sur le bail à réhabilitation par une poignée de main avec Pierre Jean Velluet Directeur des opérations SOLIHA Isère Savoie en présence de : André Indigo (au centre) président de SOLIHA Isère Savoie et de Christian Rousset (à gauche) Adjoint à l'Urbanisme de Charantonnay.

Absent sur la photo: Patrick Berlioux chargé d'opération MOI SOLIHA Isère Savoie

Cette opération se réalise grâce à l'aide au financement de la région Auvergne Rhône Alpes, du Département de l'Isère, de la communauté de communes du nord Dauphiné, de la Fondation Abbé Pierre, de la commune de Charantonnay ainsi que Groupama et la Caisse de dépôts et Consignation. C'est aussi une première de ce type pour SOLIHA Isère Savoie depuis sa fusion.

Mercredi 31 mai, la première réunion de chantier en mairie a permis à Yves Boissard Responsable Technique SOLIHA de remettre le marché de travaux aux artisans pour un début de ceux-ci courant juin.



Sur la grange transformée en 2 salles socio-culturelles

En parallèle, une étude sur la grange Maritano a abouti sur la rénovation du bâtiment en deux salles socio-culturelles de 60 m², l'une au rez de chaussée et l'autre sur un étage avec un escalier métal extérieur pour y accéder (pour conserver une plus grande surface à l'intérieur). Le permis a été déposé en début d'année. L'appel d'offres a abouti à la sélection des artisans et à la remise des ordres de service fin novembre pour un début des travaux début décembre, une fin de travaux est prévue pour le milieu de cette année.

Liste des artisans :

1 MAÇONNERIE VEUVE CHATAIN

2 CHARPENTE JULLIEN

3 MENUISERIES BOIS JULLIEN

4 PLATRERIE DIC

5 CARRELAGES SIAUX

6 METALLERIE DURIEUX

7 PEINTURES LARDY

8 PLOMBERIE EVCS

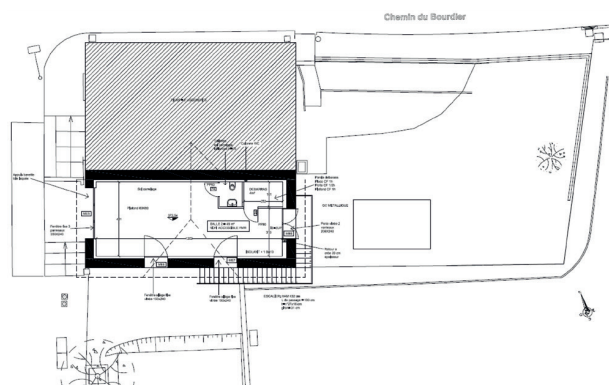
9 CHAUFFAGE EVCS

10 ELECTRICITE ROSSI

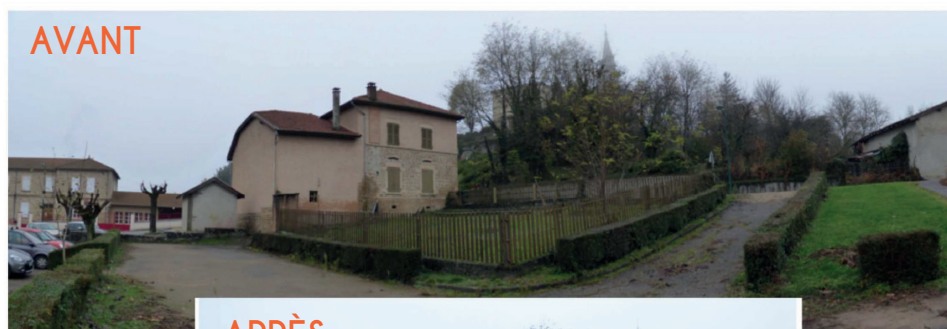
11 SIGNALETIQUE sans suite

Maison Maritano

Plans projet RDC :



Photos avant et après,
vu côté Ouest



APRÈS



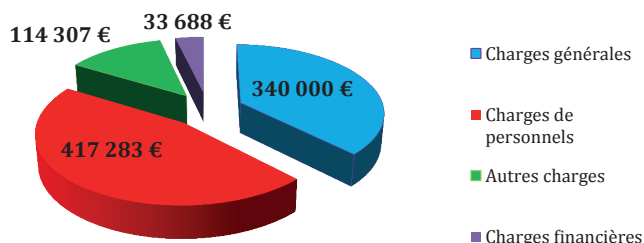
Photos avant
et après,
vu côté Est

Finances

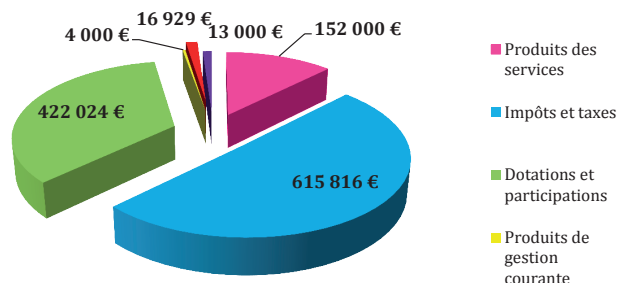
Dans un contexte national à fort impact sur les collectivités locales, la gestion budgétaire se veut particulièrement prudente. La réforme de la taxe d'habitation constitue pour la commune de Charantonnay plus d'1/4 de ses recettes de fonctionnement de son budget.

Zoom sur le budget de fonctionnement 2017

PART DES DEPENSES SUR UN RESULTAT TOTAL DE 905 000 €



PART DES RECETTES SUR UN RESULTAT TOTAL DE 1 223 000 €



A savoir que c'est la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement de 2017 qui nous permet de financer nos investissements à venir.



FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT = budget de la commune

Soit en 2017 : 905 000 € + 315 000 € = 1 220 000 €

La part de l'impôt (551 768 €) couvre 45 % des recettes.

Chiffres provisoires en attente du compte de gestion



L'année 2017 a été l'année de la prévoyance

Elle a permis au vu des efforts entrepris depuis le début de mandat, de capitaliser afin de financer, ce pour quoi la municipalité s'était engagée, la mise en valeur du patrimoine communal.

Cette mandature, par la gestion d'un programme pluri annuel d'investissement, a déployé sa feuille de route afin de conduire les objectifs fixés, à savoir l'entretien de son patrimoine bâti, le déploiement des actions envers la jeunesse, la prise en compte du développement durable et le lien sociétal.

L'autofinancement correspond à l'excédent dégagé en fonctionnement, c'est grâce à la gestion rigoureuse de celui-ci que la commune investit dans son patrimoine.

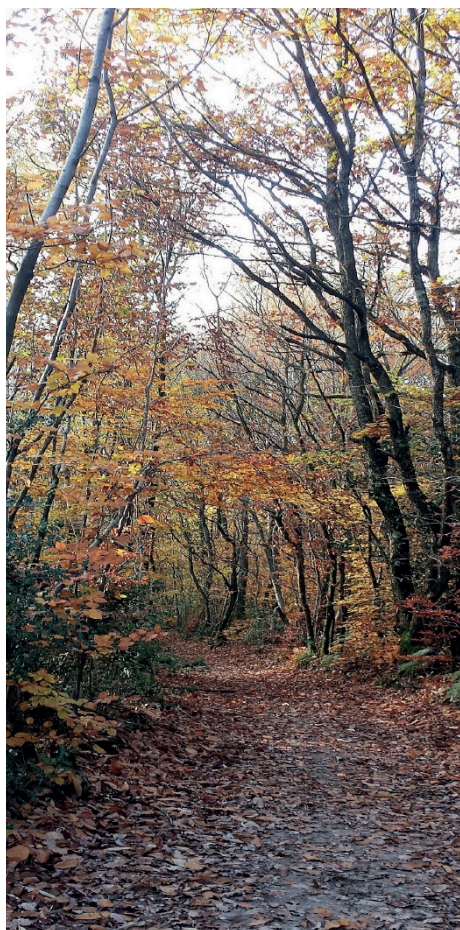
Les chantiers de l'année 2017 correspondent au programme fixé en début de mandat.

L'année 2018 : une année phare pour le mandat

Une année sous le signe du lien social, avec la finalisation de la salle socio culturelle, l'aménagement des espaces autour de l'aire couverte, lieu particulièrement utilisé par les associations, dont il faut à l'avenir porter une réflexion au vu du nombre de licenciés l'année du jumelage, avec des animations consacrées au développement de la culture transfrontalière, pour laquelle la commune a monté un dossier de subvention à l'Europe.

L'objectif est de permettre aux habitants de la commune de vivre dans un village où les lieux de rencontre privilégient les relations, et permet à la jeunesse de notre territoire de garantir un sentiment d'appartenance à sa commune.

La gestion financière, à travers les choix de vos élus, contribue à favoriser ces relations, avec des infrastructures réhabilitées, renouvelées et embellies pour accueillir le plus grand nombre, et ainsi répondre aux besoins de la communauté, à laquelle nous appartenons tous.



La Gestion de notre forêt communale confiée à l'ONF

Le Schéma d'aménagement qui a fait l'objet d'un nouveau contrat 2016-2035 et qui a été validé par l'arrêté préfectoral du 19 mai 2016 nous a été remis officiellement.

Ce petit extrait résume assez bien le contexte :

La forêt communale occupe une surface de 27.71 ha.

Unité territoriale → Bas Dauphiné

Historique : La forêt résulte d'un acte de partage datant du 4 octobre 1858, approuvé par le préfet de l'Isère le 11 janvier 1859. Cet acte organise le partage des forêts communales sur l'actuel territoire communal de Charantonay entre les communes de Royas, Beauvoir de Marc et Savas-Mépin (au prorata du nombre d'habitants). De ce partage sont issues les parcelles 1 à 8 situées d'un seul tenant sur le canton de Grand Molèze pour une superficie de 25.25 ha. Les peuplements sont issus d'anciens taillis sous futaie (TSF) de chênes et de hêtres en réserve et de châtaigniers en taillis.

A cette surface originelle s'est ajoutée, au cours du dernier aménagement, la parcelle 9 de 2.48 ha sur le site Les Brosses. Cette ancienne parcelle agricole a été acquise et bénéficie depuis 1995 du Régime Forestier. Elle fut plantée en chêne rouge.

Conditions stationnelles: Le site de Grand Molèze possède les caractéristiques suivantes :

- Relief : Une altitude minimale de 390 m au nord, au fond des combes. Une altitude de 470 m au sud de la parcelle 5.
- Topographie : La pente est faible (10% environ) en exposition nord/nord-ouest. Elle est un peu plus marquée au sud, où elle atteint 20%. A cette pente générale s'ajoute une microtopographie locale. Une combe traverse la parcelle 2 et en rejoint une seconde, plus petite au nord. Ces combes actives drainent les eaux du site.

Vous trouverez l'intégralité de ce contrat sur : www.isere.gouv.fr > accueil > publications > Observatoire des territoires > Atlas > Forêts > Aménagements forestiers > Forêts communales et autres.

Le technicien de l'ONF rapporte :

Parasites des châtaigniers

Les châtaigniers sont touchés par un parasite, le Cynips. Il s'agit d'une petite mouche qui pond des œufs dans les bourgeons. Le développement des larves provoquent des galles à la base des feuilles. Toute la région Rhône-Alpes est touchée par ce parasite. Il n'y a pas de mortalité directe mais une perte de croissance et une baisse de production des fruits. L'ONF a remarqué dans un même peuplement que des cèpées sont saines et que leur voisines sont attaquées. La diversité génétique des châtaigniers va peut-être contribuer à atténuer son développement.

De plus, des lâchers d'un prédateur, le Torymus, (c'est une micro-guêpe) ont été réalisés. La mise en place d'un suivi a permis de constater qu'il progresse de 8 à 10 km par an.

Actions environnementales : dans toutes les coupes martelées, nous conservons les arbres intéressants pour la biodiversité. Ces arbres sont signalés par un triangle inversé soit à la griffe, soit à la peinture marron clair.

La délivrance de bois pour les besoins de l'affouage permet de réaliser des coupes d'amélioration dans les jeunes taillis et de valoriser le bois de sciage. Ce prochain hiver, il sera délivré une coupe d'affouage dans la chêneraie. A l'hiver 2018/2019, la parcelle n°2 sera valorisée en vendant de grosses réserves en bord de route et en destinant les têtes à l'affouage. →



Maladie de Lyme

Il y a de plus en plus de tiques en forêt, et particulièrement dans les hautes herbes, les endroits humides mais aussi les prairies...

La biologie de la tique se déroule en trois cycles (larve, nymphe et l'adulte) :

- Les larves se retrouvent entre 0 et 30 mm
- Les nymphes entre 0 et 50 mm
- Les adultes jusqu'à 90 mm

Quelques idées fausses : les tiques ne tombent pas des arbres, ne pas mettre de l'éther ou de l'huile pour endormir la tique (au contraire, il va rejeter dans notre organisme le sang prélevé avec le risque de vous transmettre la lyme). Faire un test à chaque piqûre.

Quelques conseils : Porter des vêtements longs, se protéger la tête car la détection des tiques dans le cuir chevelu est difficile, procéder à une inspection corporelle minutieuse (aisselle, entre-jambes, cuir chevelu...). Si l'on se trouve en présence d'une larve, du liquide vaisselle et un frottement permet de le faire tomber facilement, pour les nymphes et les adultes retirer la tique avec un tire-tique.

Travaux effectués cette année : annelation des trembles, parcelles 2 et 3

Suite à la précédente coupe rase du taillis, le tremble présent à l'époque (suite à apport de lumière conséquent et aucune concurrence) a produit de très nombreux drageons comme l'acacia. Ces drageons ou rejets sont très vigoureux (ils peuvent atteindre 3m la première année) et étouffent les autres rejets ou semis. De plus le tassement des sols par le passage des engins forestiers et cette zone assez plane et fraîche ont favorisé son développement.

Cet arbre n'est pas apprécié comme bois de chauffage, son utilisation en bois de sciage pour de gros diamètres est inexistante ou très faible ; actuellement, il est valorisé en petites quantités pour la production de plaquettes forestières pour les chaufferies collectives.

Le but de ces travaux d'annelation des trembles est de favoriser les autres essences (chêne, charme, frêne, bouleau, ...). Si rien n'est réalisé, à la prochaine coupe il serait encore très concurrentiel.

Abattre les trembles, dans le peuplement actuel est réalisable mais très coûteux et difficile à mettre en œuvre, les bois vont rester encroués dans les autres, au risque de casser les arbres que nous voulons conserver et favoriser.

L'annelation est la bonne solution, peu coûteuse, facile à mettre en œuvre, cette opération est réalisée à une période où les arbres sont en sève (de préférence en mai ou juin). Certes l'aspect visuel est important les premiers mois de l'intervention.

Les arbres annelés vont commencer à dépérir au printemps prochain, car il n'y aura pas ou peu de retour de sève à l'automne dans le système racinaire pour lui permettre de redémarrer.

Fin d'année prochaine, nous apercevrons les premiers trembles

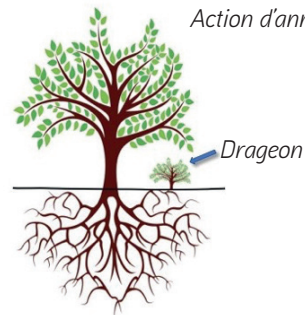
secs sur pied et petit à petit les arbres voisins que nous avons favorisés vont développer leur houppier dans l'espace occupé avant par les trembles. A l'automne 2019, la majorité des arbres annelés seront secs.

Les trembles vont se décomposer pour alimenter le sol en matière organique ; à la prochaine coupe dans 7 ou 8 ans, nous aurons un plus grand nombre d'arbres d'essences nobles à favoriser avec des sujets mieux conformés et plus vigoureux.

(Rédigé par l'ONF l'UT Bas Dauphiné à Nivolas Vermelle – le 16 octobre 2017)



Action d'annelation



L'Affouage

L'affouage est la possibilité donnée par le Code forestier à une commune pour que celle-ci réserve une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitants.

L'hiver 2016/2017, 14 lots ont été réservés sur la base des têtes des fûts qui ont été vendus aux enchères par l'ONF.

Cet hiver 2017/2018, ce sera au tour de la Chênaie communale. Il s'agit d'abattre un certain nombre d'arbres afin d'éclaircir la chênaie (Parcelle forestière N°9 – Plantation de Chêne rouge d'Amérique, située chemin de brosses).



Synthèse du Rapport annuel 2016 Performance de Collecte des déchets



Ordures ménagères

1908 habitants collectés

380 tonnes collectées

199,2 kg par habitants →

Données CCND 2016
207,9 kg
Par habitants

Données SMND 2016
251,1 kg
par habitants

DONNÉES
DÉPARTEMENTALES 2015
(source : SINOE)
217,5 kg
par habitant

DONNÉES
RÉGIONALES 2015
(source : SINOE)
235,3 kg
par habitant



Emballages et papiers recyclables

1908 habitants collectés

50 tonnes collectées

26,2 kg par habitants ↗ 6,5 %

Données CCND 2016
30,5 kg
Par habitants

Données SMND 2016
34,2 kg
par habitants

DONNÉES
DÉPARTEMENTALES 2015
(source : SINOE)
47,1 kg
par habitant

DONNÉES
RÉGIONALES 2015
(source : SINOE)
47,3 kg
par habitant



Emballages en verre

1908 habitants collectés

51,7 tonnes collectées

27,1 kg par habitants ↘ 4,2 %

Données CCND 2016
24,5 kg
Par habitants

Données SMND 2016
24,4 kg
par habitants

DONNÉES
DÉPARTEMENTALES 2015
(source : SINOE)
27,4 kg
par habitant

DONNÉES
RÉGIONALES 2015
(source : SINOE)
30,0 kg
par habitant

Biodiversité et vie sur terre

Chaque année, un grand nombre de colonies d'abeilles disparaissent en France. Ce fort taux de mortalité est une menace qui pèse sur les pollinisateurs de manière générale (abeilles, papillons, coléoptères, etc). Pourtant notre vie est étroitement liée au bien-être des pollinisateurs.

En effet la pollinisation est le mode de reproduction privilégié d'une majorité d'espèces végétales. Il s'agit du processus de transport d'un grain de pollen depuis les étamines (organe mâle) vers le pistil (organe femelle) permettant la fécondation des plantes. Ce transport est principalement assuré par les abeilles et les insectes pollinisateurs, ce qui garantit la biodiversité et la diversité alimentaire. Effectivement une partie de l'alimentation humaine dépend directement des pollinisateurs.

Les pollinisateurs ont donc une réelle valeur économique et écologique :

- économique en garantissant la production des cultures.
- écologique en préservent la flore et la faune, ce qui a des effets directs ou indirects sur la qualité de l'eau et la régulation du climat,...

C'est pourquoi afin de protéger la biodiversité et donc notre vie sur terre, il est important que chacun puisse agir à son



Essaim dans un cerisier



Début d'essaimage d'une colonie



niveau en excluant le plus possible l'utilisation dans nos jardins et cultures des insecticides, des herbicides et des pesticides contenant des néonicotinoïdes.

En effet l'emploi de ces produits chimiques est la principale cause de mortalité de nos abeilles et insectes pollinisateurs.

Une Initiative Citoyenne soutenue par la municipalité Concevoir ensemble des projets d'énergies renouvelables dans notre territoire

Les enjeux climatiques sont aujourd'hui prioritaires et chacun à un rôle à jouer en modifiant ses modes de consommation, en utilisant moins les énergies fossiles et en produisant de l'énergie renouvelable. Les centrales villageoises s'inscrivent dans cette démarche.

Issues d'une expérimentation dans les parcs naturels régionaux de la Région Rhone-Alpes, les centrales villageoises sont des sociétés locales qui ont pour but de développer les énergies renouvelables sur un territoire en associant citoyens, collectivités et entreprises locales.

La charte des Centrales Villageoises implique la prise en compte des enjeux paysagers, des exigences de qualité techniques, le développement local, l'appropriation citoyenne des enjeux énergétiques.

<http://www.centralesvillageoises.fr>

L'association «collectif citoyen pour la transition énergétique» a fédéré un groupe de personnes issues d'une vingtaine de communes sur les territoires de VIENNE AGGLO et de la CCCND lors de réunions publiques. Plusieurs citoyens de Charantonay s'y sont joints et travaillent actuellement à créer une centrale villageoise.

A l'heure où les centrales nucléaires montrent leurs limites, il est temps d'essayer d'être éco-responsable et produire localement l'énergie dont nous avons besoin peut limiter le transport de cette énergie et les coûts que cela engendre. Plutôt que de produire plus, il est préférable de soutenir toutes les initiatives qui permettraient aussi de réduire notre consommation.



Démarche « zéro phyto », on continue !

Des avancées pour la commune

Des idées et des formations pour les particuliers

Nous vous en parlions déjà dans le dernier bulletin municipal. Charantonnay, accompagné par le Syndicat Rivières des 4 Vallées, poursuit la mise en œuvre de sa démarche de réduction des pesticides et souhaite atteindre en 2018 le « zéro phyto » : plus une goutte de pesticides utilisée pour l'entretien de nos espaces verts et de la voirie communale.

Une réglementation de plus en plus stricte

Cette fois c'est officiel : la loi Labbé **«interdit depuis le 1^{er} janvier 2017 aux personnes publiques d'utiliser et de faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries (sauf pour des raisons de sécurité ...) accessibles ou ouverts au public.»**

A Charantonnay, la démarche avait commencé dès 2009, ce qui nous a permis d'être prêts pour la mise en œuvre de cette loi et d'avoir recours à des techniques alternatives : paillage des massifs, enherbement de certaines surfaces peu passantes, balayage régulier... toutes ces méthodes combinées permettent aujourd'hui d'entretenir de manière satisfaisante notre commune tout en préservant notre santé et notre environnement. En 2017,

Environnement

les seuls traitements pesticides réalisés sur notre commune ont été faits au cimetière.

Pour aller plus loin, des réaménagements sont à l'essai : l'enherbement des allées du cimetière permettra de réduire le temps nécessaire aux agents pour garantir l'esthétique des lieux. Après les essais de 2017, c'est l'ensemble des allées principales qui devraient être végétalisées à l'automne 2018, permettant ainsi de ne plus recourir au désherbage chimique.

Tout le monde a un rôle à jouer

La nouvelle réglementation concerne également les particuliers : plus question de désherber chimiquement devant chez soi, sur l'espace public ! Si ces pratiques doivent être prosrites, le fleurissement des pieds de murs est lui encouragé.



Pour aller plus loin, des mesures concernent également les particuliers et jardiniers amateurs : l'utilisation et la détention des pesticides seront également interdites pour les particuliers à partir du 1er janvier 2019.

Chacun de nous a donc un rôle à jouer ! Des informations sont disponibles dans votre mairie (brochure en libre-service) et auprès du Syndicat Rivières des 4 Vallées.



Fibre Optique

L'arrivée de la fibre pour le très haut débit dans notre commune très prochainement. Depuis l'annonce de la mise en place du haut débit sur le département l'échéance ne cesse de reculer... Aujourd'hui c'est 2020.

Une alternative nous est proposée, en attendant la fibre, qui est le **haut débit** en WIFI/WIMAX.

Professionnels ou particuliers de Charantonnay, si vous avez des soucis actuellement avec vos connexions internet classiques, ou si le débit ne vous convient pas, nous vous encourageons à souscrire à l'une de ces offres de Haut débit car cela fonctionne et permet réellement d'obtenir les 20 mega.

Quelques cas d'inéligibilité sont connus. Il s'agit d'obstacles qui interrompent le flux radio. Nous voulons les recenser.

Nous proposons d'interpeller le département avec à l'appui un nombre suffisant de constats d'inéligibilité, pour la mise en place de nouveaux émetteurs afin de couvrir une partie plus large de Charantonnay.

Si vous allez sur le site www.iserehd.net et que vous pointez sur «opérateurs», vous trouverez les opérateurs pour les professionnels et les opérateurs pour les particuliers.

La technique se fait par une petite parabole, mise en place par un installateur agréé, orientée sur l'antenne appelée point haut radio (installateur pris en charge par le fournisseur si vous êtes dans une installation classique).

Important : vous n'êtes débité (le paiement) qu'à la première connexion.

Si vous vous êtes connecté c'est que l'installation aura réussie.

Si cela ne fonctionne pas, vous ne paierez rien. L'installateur vous remettra ce constat.

Nous vous demandons d'en faire passer une copie en mairie.

Nous tiendrons au courant de l'avancement de ce sujet toutes les personnes concernées.

Enfance Jeunesse



La commission Enfance-Jeunesse

Les élus de cette commission tiennent à remercier les élèves, parents et enseignants pour leur implication et leur participation à chaque manifestation (y compris les commémorations).

Les spectacles de fin d'année sont uniques et demandent un temps de préparation important pour le plaisir de tous.

N'oublions pas les bénévoles qui chaque année, participent et sont même parfois moteur de ces événements.

La mairie est responsable des TAP ; le partenariat avec Familles Rurales contribue à faire de ces temps d'activités périscolaires, des moments actifs et passionnants. Le nombre d'enfants est en

constante évolution. Le coordinateur de l'équipe reste Guillaume Duchenaud.

La municipalité a mis à la disposition des familles un portail cantine qui permet l'inscription et le paiement en ligne des repas. Cela évite les déplacements et les parents s'en occupent à leur convenance.

l'EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant) « Les Bisounours » a ouvert ses portes en décembre à St Georges. Il est doté d'une capacité d'accueil de 15 enfants par 1/2 journée avec une amplitude horaire de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi et est destiné aux enfants des 10 communes.

Marie-Paule Vaugon est votre conseillère déléguée à l'enfance-jeunesse. N'hésitez pas à la contacter pour tout renseignement.

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE année 2017-2018

L'équipe enseignante est composée de Jacqueline Rodet, Stéphanie Gaget, Aurélie Duchenaud-Ginet, Emmanuelle Lasouche, Cyril Boubas, Vincent Damato, Michaël Morillas (Directeur)

Les effectifs sont les suivants :

CP - 23

CE1 - 27

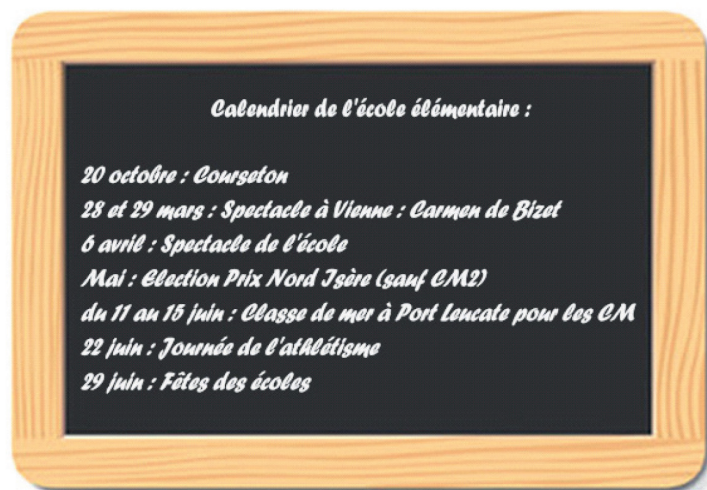
CE2 - 18

CM1 - 32

CM2 - 27



La mairie verse 78 € par élève (budget constant à celui de l'année dernière)



Plus particulièrement :

- Les CP vont travailler avec un intervenant cirque et participeront à une sortie à la mare à Montjoux avec un intervenant nature.
- Natation : Les CE1 et CE2 participent à 8 séances le vendredi matin
- Lèc Mob. : 3 « intervalles » lecture dans l'année d'environ 20 minutes sur différents supports (BD, journaux, livres..) durant lesquels enfants et adultes savoureront ces « moments culture-plaisir ».
- Lecture : Les CE1 se rendent en maternelle afin de lire des albums aux plus jeunes.
- Les CE travaillent cette année sur un projet théâtre et rencontreront d'autres classes pour partager leur création.
- Une sortie théâtre sera organisée pour voir un spectacle.
- Jeux de sociétés: ce sont les CM2 qui vont jouer, lire les règles et expliquer aux élèves de maternelle le fonctionnement des jeux. Très bon exercice pour petits et grands.
- Correspondance entre les CM2 CHARANTONNAY-ST JEAN DE BOURNAY.
- Voyage lecture : choisir et présenter un livre aux CM2 du secteur ainsi qu'à une classe de 6^{ème}.
- Visite du collège de Péranché par les CM2.
- Permis internet, avec intervention des gendarmes sur la bonne utilisation d'internet.
- Les CM2 fêteront leur départ le vendredi 6 juillet avec leurs parents.

Les APC (Aides Personnalisées Complémentaires) suivent les enfants surtout en lecture avec 2 séances hebdomadaires par élève maximum.

Enfance Jeunesse

Le RASED

(Réseau d'Aides Spécialisées
aux Elèves en Difficulté)

Nous avons une psychologue scolaire, madame MIRGON, qui effectue des bilans auprès des enfants. Elle a un rôle de conseillère auprès des parents.

Depuis plusieurs années, les enseignants signalent un besoin pour des élèves en difficultés. Un maître « E » est intervenue pour l'année 2016-2017 dans l'école, Madame Mélanie RAVAUD.

La mairie lui a attribué un budget de 200 € pour les fournitures de base et pour acheter du matériel pédagogique.



L'ÉCOLE MATERNELLE année 2017-2018



L'équipe enseignante est composée de Murielle Chassignol (Directrice), de Christelle Guinet et Madame Durand. Fabienne Pradinaud, Valérie Feyssieux et Sylvie Goudon constituent le personnel accompagnant.

72 enfants forment le groupe maternel dont **16** en petite section, **23** en moyenne section et **25** en grande section.

4 AVS (Assistantes de Vie Scolaire) aident des enfants en situation de handicap.

Nous avons également des APC (Aides Personnalisées Complémentaires) les lundis et jeudis de 15h30 à 16h30 pour des élèves en difficultés.

La municipalité verse 63 € par enfant (budget identique à l'année dernière)

Les actions de l'école maternelle :

- Projet science et construction du langage : dernière année sur ce thème. Les «matinées sciences» sont reconduites. En mars en sujet sciences les MS fabriqueront une éolienne tandis que les GS réaliseront un parachute.
- Intervention d'une conteuse: Marie Dragic effectuera 2 séances auprès des élèves (dates à confirmer).
- Lecture: Les CE1 viendront lire des albums dans l'école
- Jeux de sociétés: les CM2 et les maternelles travaillent la lecture, la compréhension et le savoir vivre ensemble.
- Les GS ont participé au courseton et ils se joindront à la journée de l'athlétisme.
- En juin les GS iront dans la classe de CP avec Jacqueline Rodet.
- En liaison avec le RAM (relais d'assistantes maternelles), galettes des rois avec les PS et visite de l'école pour les futures PS en juin.

Calendrier de l'école maternelle :

20 décembre spectacle de Noël

21 décembre goûter de Noël

A partir de janvier : lecture par les CE1 une fois par semaine

Février-mars : journées "portes ouvertes" aux parents

7 mars : goûter carnaval

Mars : intervention sciences "Le magicien du ciel"

Juin : séance cinéma à St Jean de Bourneuil

29 Juin : Fêtes des écoles.



Le Jumelage

Une année 2017 particulièrement riche pour préparer les festivités de l'année 2018.



En effet 2017 a vu la création d'une nouvelle association, le CJCT « Comité de Jumelage Charantonnay-Tavagnasco » qui est déléguée par la municipalité pour prendre en charge la préparation des rencontres organisées les 14 et 15 juillet à Tavagnasco et les 21 et 22 septembre sur la commune de Charantonnay.

Les deux événements vont sceller les liens entre ces deux communes et permettront une ouverture grâce à une nouvelle forme de coopération, à dimension européenne. Pour cela la municipalité souhaite la participation du plus grand nombre, pour faire rayonner l'esprit charantonnois au-delà de notre territoire.

Le village de Tavagnasco offre une découverte de lieux, d'animations, de cultures et surtout de personnes au contact chaleureux. Ces rencontres sont prometteuses autant sur le plan des échanges municipaux que sur le plan des riverains, qui pourront tisser des liens avec les familles, leurs enfants en apprivoisant leurs coutumes et leur langue.



Comune di Tavagnasco Provincia di Torino A.D. 1291

Superficie: 8,65 Km²

Altitudine: 270 m. s.l.m.

*Coordinate 45.5459 Nord
7.8244 Est*

Fiume: Dora Baltea

Torrenti: Renanchio - Fontano - Liva - Piovana

Diocesi: Ivrea

Santo Patrono: Santa Margherita - 13 Luglio



SOIRÉE EXOTIQUE

Samedi 2 février 2018
à partir de 19h30

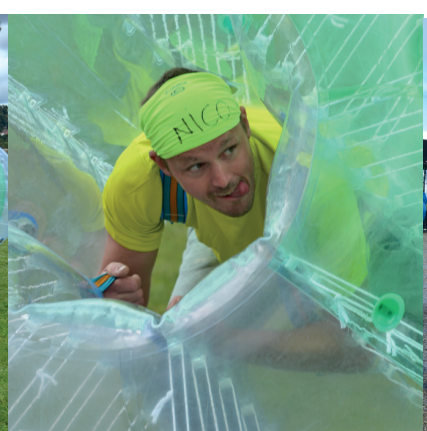
Salle Aphonse GUINET



Inter-Hameaux











**GREG FAÇADES
& PEINTURES**

ISOLATION :
- Murs Par l'extérieur
- Combles

Grégory CABEL

11, Rue des Bruyères - 69330 PUSIGNAN
Tél. 04 26 18 89 17 - gregfacades@sfr.fr



ROSSI-ELECTRICITE

BATIMENT - INDUSTRIE - PARTICULIERS

Automatisme de Portail - Aspiration Intégrée
Chauffage Électrique - Climatisation
Alarme au Vol - Alarme Incendie - Vidéo Surveillance

485 ZA la Fontaine
38440 Beauvoir de Marc
Portable 06 08 27 07 74 - Tél. 04 74 58 78 36 - Fax 04 74 58 77 49 - l.finas72@orange.fr

Garage QUEMIN Denis

Réparations toutes Marques
Vente Véhicules Neufs et occasions
876 Avenue du Dauphiné
38790 CHARANTONNAY

MOTRIO
simplifions l'entretien auto

Motrio, filiale du constructeur Renault

04 74 59 00 20
garagequemin@orange.fr



Ent. MGR

**Maçonnerie Générale - Rénovation
Charpente - Terrassement**

5 chemin du cinquin - 38440 ARTAS
TÉL. 06 80 96 50 46 / 09 81 07 67 58
mgrmaconnerie@gmail.com

GARAGE LARDO - Agent PEUGEOT

Agréé



**Carrosserie - Peinture - Mécanique
Vente V.O. et V.N.
Dégraissage intérieur**



Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h et de 14h à 18h
Le samedi de 8h30 à 12h sur rendez-vous

**Z.A. des Ayes - 38790 St Georges d'Espérance
Tél. 04 74 59 03 10 - Fax 04 74 59 10 07**

S.a.r.l. SIMON & BALLY TP

1011 Route du Viannais
38780 Eyzin Pinet
06 85 76 68 59
06 73 47 98 54

**Terrassement
Enrobé
Maçonnerie
VRD
Enrochement
Création paysagère**

TEL : 06.22.42.06.72
MAIL : ppc.charantonnay@hotmail.com
siret : 8325813900018



P.P.C
Plomberie-Climatisation



Services à la personne :

Ménage, repassage
Nettoyage de vitres

06.43.17.88.19

bulledrsas@gmail.com
4A Impasse du 9 Avril - 38440 Beauvoir de Marc



SI
services à la personne

Vie associative



Le 1^{er} Trophée des Associations le 28 avril

8 associations ont répondu présentes pour cette nouvelle animation et donc 8 personnes désignées par chaque association ont obtenu un prix.

Le jury, désigné par la commission vie associative, c'est-à-dire Fabien Bichet secondé par Sandra Morin et Fabienne Soarès, était composé de Marilyne Vella, Henry Poudret et Stéphane Vigier. Ce collectif d'anciens bénévoles du village a eu toute latitude pour déterminer les gagnants du concours.

Il a récompensé pour leur bénévolat et leur investissement sportif les personnes qui s'occupent des associations et qui s'impliquent dans le tissu associatif et le rendent si riche.

4 Prix ont été remis : Sylvie Perdrix pour le Comité des Fêtes, Richard de Cadier pour Full & Light, Sébastien Rivalland pour KCC38 et René Caballero pour le VCC ;

Twirl'dance s'est proposée pour faire quelques démonstrations et Imagin'art a joué un sketch. Ces deux animations ont été très appréciées par le public.

Cette action sera reconduite tous les 2 ans.



Inter-Hameaux le 2 septembre



Le thème 2016 était culturel et historique avec « Charantonnay, il y a 100 ans pendant la guerre ».

Pour 2017, le concept était : loufoque et déjanté.

Un appel a été fait pour que des équipes (8 personnes) s'inscrivent de 7 à 101 ans.

Les jeux ont eu lieu au Stade Fernand Maret entre averses et éclaircies.

12 équipes se sont inscrites :

LES BARJOTS TAHITIENS, FRA KC CHARANTONNAIS, LES CHARANVAGNASCO, LES ANCIENS DU SOU DES ECOLES, THE DEADLY DADDYS, PETITE FLEUR, Y'AQUEDESBONS, LES TROLLS, BALLIE JEUNE, BALLIE VIEUX, LES DEMENAGEUSES, BRUYERES DU DAUPHINE.

Entre bubble foot, ventre qui glisse, sumo enfants et adultes, baby-foot humain et le parcours sportif, il y en a eu pour tous les goûts. En plus, un stand a été tenu par l'association de jeux Fumetsu No Yume. Chaque équipe a dû répondre à des questions sur la commune (concoctées avec l'aide de Claude Griot) . Des jeux en bois étaient à la disposition de tous, tout au long de la journée.

Les gagnants furent BAILLIE VIEUX, LES DEMENAGEUSES et BRUYERES DU DAUPHINE, le trophée de l'équipe la plus déjantée allant sans conteste aux Barjots Tahitiens (difficiles d'égaler collants roses et tutus...) et pour le fair play Y'aquedesbons.

Cette manifestation sera reconduite avant la fin du mandat avec de nouvelles idées toutes plus farfelues les unes que les autres.

CCAS



Le centre communal d'action sociale ou CCAS (à Charantonnay 7 élus et 7 non élus) est un établissement public communal chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la commune. D'intérêt général, il est au service plus particulièrement des personnes fragiles (personnes âgées, en précarité). C'est un lien social indispensable dans nos petites communes.

Cette année 88 personnes de plus de 70 ans se sont inscrites pour le repas de début d'année. Ce moment convivial permet de se retrouver quand chacun est souvent isolé chez soi. Les personnes ayant du mal à se mouvoir ont bénéficié d'un colis de Noël (11 couples et 35 personnes seules). La mutualisation des colis avec les communes de St Georges, Bonnefamille, Pont Evêque, Beauvoir, La Verpillière, Grenay, Luzinay et Charantonnay, se poursuit, un gain pour tous les participants.

Le CCAS, pour aider les personnes âgées utilisant un prestataire pour leur repas tout au long de l'année, se charge de trouver un remplaçant au fournisseur habituel durant le mois d'août. Jusqu'à présent il contribuait à maintenir les frais de repas au niveau habituel. En 2017 le coût de ce service a été très important du fait d'un manque de prestataire. Les membres du CCAS se réuniront en début d'année pour déterminer le suivi de cette action qui impacte le budget.



Le CCAS a souhaité, en 2017, initier les personnes volontaires à la sophrologie. Le 1^{er} cours d'initiation a été partiellement pris en charge par le CCAS et depuis 8 cours ont été dispensés, à entre 6 et 10 personnes en même temps, par Joëlle Rochette diplômée d'état. Au croisement de la relaxation occidentale et de la méditation orientale adaptées, elle permet à chacun de trouver de nouvelles ressources en lui-même et d'améliorer sa qualité de vie. Les prochaines dates pour le 1^{er} trimestre sont les 19 janvier, 23 février et 23 mars.

L'association « main dans la main dans l'Isère », met, pour une somme modique, à disposition des personnes qui le souhaitent un panier de produits à date de péremption du jour. C'est une façon de lutter contre le gaspillage et également de faire des économies substantielles sur le budget familial. Nous vous invitons à prendre contact avec André Pedro au 06 45 54 95 60.

16 personnes bénéficient de la téléalarme à Charantonnay. Les membres du CCAS vérifient tous les mois le bon fonctionnement de l'appareil. Ce système permet aux abonnés de demander de l'aide à un proche, si besoin en appuyant sur un appareil (système montre) sans avoir à composer un numéro de téléphone. Ce dispositif est financé partiellement par la communauté de communes. N'hésitez pas à demander des renseignements en mairie.

> MÉMENTO ABONNÉ TÉLÉALARME

ViennAgglo

→ FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL



VOYANT DE L'APPAREIL :
→ Voyant vert allumé en continu :
votre appareil fonctionne correctement

⚠ NE JAMAIS DÉBRANCHER VOTRE APPAREIL

→ Chaque mois un délégué de votre commune vient s'assurer du bon fonctionnement de votre appareil

→ DIALOGUE AVEC LE CENTRE D'ÉCOUTE TÉLÉALARME QUAND VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

DÈS QUE VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE, 24H/24 :

→ Appuyez sur le bouton déclencheur (de votre bracelet ou médaillon). Rapidement, vous êtes mis en relation avec un opérateur du centre d'écoute téléalarme (implanté dans les locaux du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère).



→ Ne cherchez pas à vous rapprocher de votre téléphone.

→ Le centre d'écoute fait tout de suite le nécessaire pour vous venir en aide.

TÉLÉALARME

Les membres du CCAS lancent un appel au don. Celui-ci est défiscalisé à 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises. Cette solidarité locale permettra au CCAS de continuer à ne pas être financé (comme depuis le début du mandat de Pierre-Louis Orelle et son équipe municipale) par les finances publiques. Exemple : un don de 50 €, déduction faite sur les impôts, ne coûte au particulier que 17 €.



CCAS



Pour venir en aide aux personnes retraitées, sans emploi ou en entreprise indépendante, les CCAS de Charantonnay et St Georges d'Espéranche se sont réunis (sous l'impulsion de la communes de Pont-Evêque) pour rechercher des mutuelles. En effet ce poste est très lourd et impacte leur budget. Après appel d'offres ce sont les mutuelles ADREA et APICIL qui ont été retenues. Déjà 66 adhésions entre les deux mutuelles sur notre commune. N'hésitez pas à contacter la mairie qui vous dirigera sur l'une ou l'autre des mutuelles afin d'obtenir un premier rendez-vous d'informations. La commune sert uniquement de premier lien entre les deux parties, en aucun cas elle ne peut renseigner sur vos dossiers.

VENTE TICKETS PISCINE AUX -18 ANS

55 TICKETS VENDUS
en 2017
*Ticket acheté 1,75€ - Vendu 1€ aux
jeunes de -18 ans*

Prix de l'entrée
piscine pour les
jeunes

1€



Partenariat avec la
commune de Saint
Jean de Bournay

Commission Affaires sociales



Cette année, plus de 200 personnes ont appréciées la
dégustation du beaujolais nouveau à la salle des fêtes
Alphonse GUINET



BEAUJOLAIS NOUVEAU

Action
reconduite
en 2018

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA
SANTÉ À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

Communauté de Communes

Course de caisses à savon

La Communauté de communes qui a en charge la compétence Enfance-Jeunesse organise chaque année une animation «Caisses à savon». Les bolides sont fabriqués par les jeunes sur plusieurs mois et la course s'effectue dans une des communes de la CCCND. Pour 2018, c'est Charantonay qui va accueillir cette journée festive, le samedi 23 juin.

Le parcours débutera en haut de l'église pour s'arrêter au niveau de la salle des fêtes.

Nous invitons tous les jeunes à s'inscrire auprès de la CCCND au 04 78 40 57 86. Jérôme Draghi est l'animateur de cet évènement.



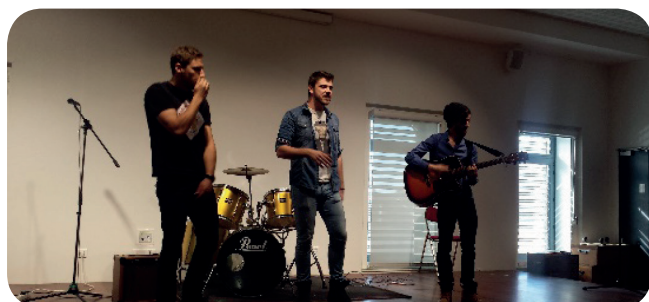
Collines en scène

Tout au long de l'année, des comptines ont été proposées pour les petits. Ce fut un grand succès puisque chaque session était complète : sur le thème de la fraternité à Heyrieux et «le voyage de Poulette» avec des ombres chinoises à St Georges pour les 40 ans de la médiathèque, de Noël à Valencin ou du mystère à Diémoz...

A Heyrieux « Riri l'explorateur et la lueur magique du Père Noël » a fait salle comble.



Le 1^{er} café des arts a eu un vif succès en mai avec entre autres « les quiches au jambon sans gluten »



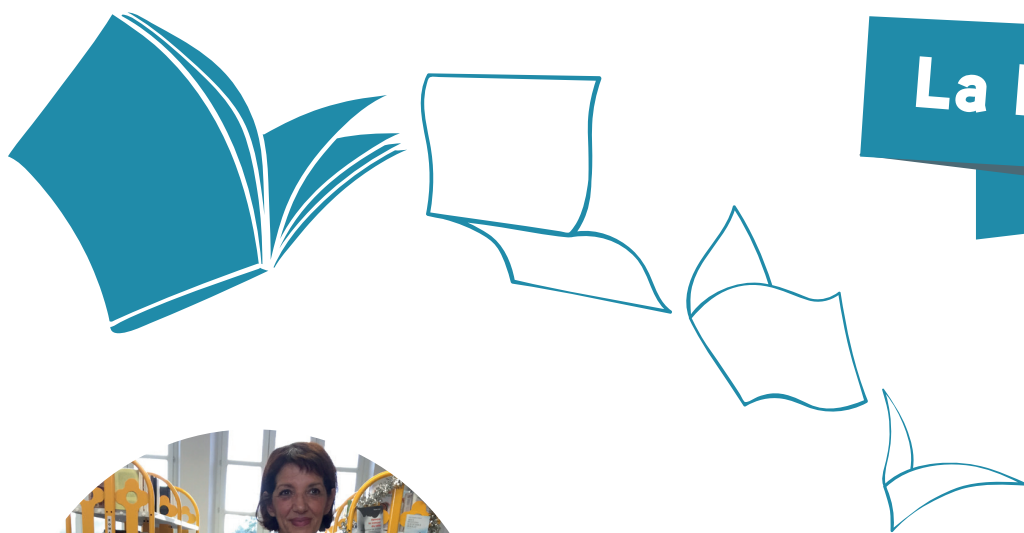
Un « cluéo » géant a eu lieu à la médiathèque d'Heyrieux qui a lui aussi affiché complet.

La marche des collines sur la commune d'Heyrieux a rassemblé plus de 500 marcheurs et un nouveau concept a été mis en place avec un « marché de producteurs » pour favoriser les circuits courts.

Le spectacle professionnel « les corruptibles » à Charantonay par la troupe « Pare-chocs » de Communay fut très apprécié car de très haut niveau mais hélas par trop peu de monde.



Pour 2018 le café des arts aura lieu le 24 mars sur réservation et fera intervenir des groupes ou individualités du territoire qui vont être sélectionnés par des jeunes de la communauté de communes. Et de nombreuses animations seront proposées tout au long de l'année comme le samedi 17 février avec Marie Dragic et la comptine du samedi à Charantonay. Des dépliants vous parviendront tous les trimestres.



La Médiathèque



- Les classes de CP, CE1, CE2 et CM1 ont voté le Prix Nord Isère (PNI) le 18 Mai.
- Les voix de nos jeunes lecteurs charantonnois sont allées à **Une journée avec Mousse** de Claire Lebourg (CP-CE1) ; **Le Pirate et l'acrobate** d'Alex Cousseau, Max de Radiguès et Valie Le Gall (CE2- CM1).
- Les livres gagnants le PNI furent : Libérez-nous Par Patrick-Georges Pastel (Maternelle); La lumière allumée par Richard Marnier/Aude Maurel (CP-CE1); Blob par Joy Sorman / Ollivier Tallec (CE2-CM1); Les enfants de la Résistance Benoît Ers / Vincent Dugomier (CM2-6^{ème}); Les Chiens Allan Stratton (Ados)

A chacun ses goûts, l'important étant de se faire plaisir en lisant un livre.

Dans le cadre du festival des littératures policières «Goutte de Sang d'encre», l'auteur Colin Niel avec son livre «Seules les bêtes » a remporté le trophée 2017.

La médiathèque, ouverte à tous (même aux non inscrits), est de la compétence de la CCCND. Toutes les bibliothèques du réseau sont reliées entre elles.

Sandra Mottin accompagne Fabienne P. (agent de la médiathèque), Michèle C. Michèle R., Françoise P. (bénévoles) pour vous accueillir, vous conseiller et être à l'écoute de vos souhaits de lecture. Vous pouvez également rejoindre l'équipe pour effectuer quelques heures de permanences ou couvrir les ouvrages.



Sandra Mottin

Quelques chiffres sur la bibliothèque de Charantonay : 121 livres adultes ont été acquis en 2017 et 137 pour la jeunesse. La médiathèque est abonnée à 4 revues adultes et 5 revues jeunesse. Plus de 270 heures de permanences ont été tenues.

Catherine Saugey, vice présidente et les élus soutiennent ce lieu de culture incontournable dans nos communes.



Les tarifs par an : 12 € pour une personne seule, 15 € pour une famille pour 5 livres ou DVD pendant 3 semaines maximum.

Les collégiens peuvent utiliser le «pass'jeunes» pour payer l'abonnement de l'année.

De quoi s'évader... à la portée de toutes les bourses.

Permanences :

Mardi : 16h45 - 18 h; Vendredi : 15h30 - 18h30; Samedi : 10h - 12h

Pendant les vacances scolaires ouverture uniquement le samedi de 10h à 12 h.

Vous pouvez également réserver vos livres sur internet <http://bibliotheques.collines-nord-dauphine.bibli.fr/>

Les classes en 7

28 conscrits, leurs conjoints et amis soit 80 personnes se sont réunis pour fêter les classes en 7.

Vers 11 heures, cocarde à la boutonnière et coiffés du traditionnel chapeau, nos classards ont défilé dans le village. Plusieurs conscrits ont même pris place dans le vieux camion Citroën de Patrice Bichet. Un apéritif dînatoire a été offert par le comité des fêtes, suivi d'un bon repas. Les classards, toutes générations confondues, ont passé un excellent moment dans la joie et la bonne humeur.

Journée exceptionnelle pour la famille Goudon, avec cinq conscrits : Lucienne 90 ans, Christian 60 ans Pauline 30 ans Théo 10 ans et Robin né cette année.



Quelques figures de chez nous

CEMAKA



Bizarre comme nom ? En fait c'est le début de Céline (Florimond) Marilynne (Vella) (Charantonnoise) et Karine (Passieux); Elles font toutes trois parties de l'ARSL de Roche et ont décidé de créer CEMAKA avec plusieurs objectifs :

- participer à des événements sportifs ambitieux,
- proposer des marches et des courses en animations ou régulièrement,
- aider Léana pour améliorer son bien-être au quotidien. Léana est une petite fille de Charantonnay qui a une quadriplégie spastique. Elle ne tient pas assise et ne peut marcher ni se servir de ses bras correctement. Elle a besoin d'un nouveau fauteuil roulant. L'association « Princesse Léana » lui vient en aide.

L'association CEMAKA est née au 1^{er} trimestre 2017 et déjà les trois « gazelles » ont participé au « Raid des Alizées » en Martinique en novembre. Trois disciplines les attendaient : canoë, VTT et Trail. 12h15mn et 56s d'efforts sur 3 jours. Avec le dossard 49, elles ont obtenu la 34^{ème} place sur 74 équipes. Leur classement a permis de récolter une somme qu'elles ont eu le plaisir de remettre à « Princesse Léana ».

L'association CEMAKA est pour le moment composée de 10 adhérents.

Si vous courez mais que vous préféreriez courir avec quelqu'un ou si vous souhaitez courir mais avec de l'aide ou marcher alors contacter le **06 12 93 23 11** pour avoir des renseignements.

Une course/marche est prévue le dimanche 17 juin. Comme l'année dernière les gourmands pourront se régaler d'une paëlla (sur réservation) et les fonds récoltés seront reversés à « Princesse Léana ».



Quelques figures de chez nous



Sylvie Hermier, peintre sur porcelaine

Avec une maman diplômée « Meilleure Ouvrier de France » en 1986 et des grands-parents et arrière grands-parents déjà dans la partie, Sylvie Hermier perpétue la tradition de la peinture sur porcelaine et a transmis sa passion à sa fille Cécile, qui pourrait bien reprendre le flambeau.

Sylvie a installé son atelier DECOR 2M, depuis 2 ans 1/2 à Charantonnay. Elle s'adonne à la peinture, mais transmet également son art en donnant des cours durant la semaine. Elle apprécie tout particulièrement cette partie-là de son métier.

Le principe de la peinture sur porcelaine : Il faut d'abord « préparer » sa peinture à base de pigments en poudre que l'on mélange avec du médium (liquide gras). Puis on y ajoute de l'essence naturelle (de lavande ou de girofle selon les pratiques). Après avoir crayonné ou décalqué le dessin sur le support en porcelaine blanc (assiettes, plats, tasses, mugs, vases, bougeoirs... et même du carrelage), on peint le dessin selon sa convenance au pinceau ou à l'aide de pochoirs. Afin de fixer le décor il faut cuire la pièce peinte à 800°C

environ pour que la peinture pénètre et passe sous l'émail. Cet art en perpétuelle évolution tente à se démocratiser ces dernières années. Il permet également de réaliser des pièces aux décors très modernes selon son imagination.

Sylvie propose des cours tous les lundis et mardis en journée et les jeudis et vendredis en 1/2 journée de 14h à 17h par groupe de 4 personnes maximum.

Sa prochaine porte ouverte (entrée libre) aura lieu le samedi 10 février 2018. Venez découvrir son atelier. À cette occasion, elle pourra vous expliquer et peut être vous communiquer sa passion de la peinture.

Elle exposera également au prochain Salon international de peinture sur porcelaine de Lyon qui se tiendra du 15 au 17 mars 2018.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à la contacter au 06.10.09.41.97 ou à visualiser son site internet www.decor2m.com.



Gaston Pierre Bidaud

Qui, dans un temps plus ancien, n'est allé faire changer un pneu, une chaîne de vélo chez Pierre Bidaud. Et si les chenapans avaient maltraité leur bicyclette, ils avaient droit à une semonce de la part de ce féru de mécanique (bande de bise-fer leur disait-il).

Il avait une solution pour tout. Et comme il le disait si bien « et puis n'importe comment qu'ça fasse, on verra bien comment qu'ça fait ».

A 90 ans la montée de Molèze ne lui faisait pas peur pour aller à St Jean.

Une figure du village de Charantonnay s'en est allée.





Quelques figures de chez nous

La Ferme des Merisiers

En 1977 Daniel et Danielle Glasson construisaient la ferme des merisiers au Barroz. Pour développer leur exploitation, ils ouvrirent une ferme auberge en 1993. Jean Loup rejoint ses parents en 2008 à la retraite de son papa.

Sur cette exploitation de 200 hectares sont cultivés blé, maïs, tournesol, colza, soja, luzerne et prés pour leurs 45 vaches et autant de veaux.

Les animaux aussi souffrent de la chaleur et c'est pourquoi en 2014, Jean Loup et sa maman ont installé dans leur ferme un système de brumisateurs. Situé au niveau de l'alimentation à l'arrière des barrières cornadis, ainsi que dans les salles de traite, il permet de faire tomber d'une dizaine de degrés la température à l'intérieur du bâtiment. Les vaches sont rafraîchies par cette brume d'eau, même aux heures les plus chaudes de la journée. Ce système à l'avantage d'éloigner les mouches piqueuses durant la traite. La chaleur gêne beaucoup plus les vaches que le froid. Quand le mercure grimpe, elles se mettent à l'ombre, boivent et mangent bien moins ce qui diminue la production habituelle (jusqu'à 20 % de lait en moins). Ce système permet de limiter ce recul de production, tout en contribuant au bien-être animalier. En juin, grâce à la presse locale les vaches de Jean Loup sont devenues des stars, vous avez pu retrouver l'info sur TFI.

Production de lait et vente

30 000 l de lait transformés à la ferme en fromage:

Fromage frais et affiné

Faisselle et yaourt

Apéritif

350 000 l par an pour l'entreprise Danone

Amateurs de bons produits, venez les découvrir :

A la ferme à Charantonnay

Vous les trouverez aussi dans différents points de vente :

- Epicerie à Charantonnay
- Traiteur boucher à Roche, St-Alban de Roche, St-Pierre de Chandieu
- Epicerie à Cessieu



La Bergerie du Moulin

En 2006 David s'est installé à la ferme pour développer son exploitation de veaux et volailles.

En 2015 il est rejoint par son épouse Virginie et ils se lancent un défi :

La région étant propice à l'élevage bovins et caprins, pourquoi pas des brebis et leurs dérivés.

Le cheptel se compose de 140 brebis, 250 agneaux.

L'agnelage : une brebis met bas deux fois par an et celle-ci est aussi tondue une fois.

La production de lait est de 50 000 litres par an environ.

Les ventes

Fromages avec une grande diversité :

- Frais et affiné
- Faisselle et yaourt
- Tome, bleu et apéritif

Amateurs de produits du terroir, venez découvrir leur gamme :

- A la ferme à Charantonnay
- La Halle Paysanne à Bourgoin Jallieu
- Le Bouquet Paysan à Apprieu
- Prim'Marché à St Prim

Vous trouverez aussi leurs produits aux :

- Vival à St Jean de Bournay ainsi que sur le marché du lundi
- Intermarché à Domarin
- Proxi à Chatonnay
- Marché du mercredi de St Georges d'Espérance

Une variété de produits vous attend pour exciter vos papilles et réjouir vos palais.

la Douce Heure Canine

Toilettage Canin

06 71 64 12 99

4 impasse des bleuets - 38790 St Georges d'Espéranche

Les Jardins du Castel
SAS Gîtes Annick et Jean-Paul

Location... Gîtes et Salles de Réception
15 route de Lafayette
38790 Saint Georges d'Espéranche

04.74.59.48.90
06.88.32.57.43

info@castel-esperanche.com - www.castel-esperanche.com

C'est grâce à la participation des annonceurs
que ce bulletin vous est offert.
Ne manquez pas de les consulter.
Ils vous réserveront leur meilleur accueil.

A2P

AGENCEMENT PLÂTRERIE PEINTURE

Tél. : 06 68 63 55 53

Mail : a2psas@gmail.com

Site Internet :
<https://www.facebook.com/a2pme/>

Contrôle Technique Automobile

Ici, on vient voir si la voiture marche bien

-5€*

*Offre valable sur présentation
de ce coupon du 1^{er} janvier
au 31 décembre 2018

AUTOCONTROL
L'INSPECTION TECHNIQUE

Notre engagement pour votre sécurité

Du lundi au vendredi
de 8h à 18h

Carrefour de Lafayette
38790 DIEMOZ

Tél. : 04 72 72 09 62

Le site internet de votre entreprise
Votre activité change de dimension
Une première version en 72H

RENSEIGNEMENTS :
Le Groupe des Éditions BUCEREP®
54, bis rue Alsace-Lorraine ■ BP 41435
■ 31014 TOULOUSE Cedex 6 - FRANCE

Tél : 05 61 21 15 72 ■ Fax : 05 61 23 02 41 ■ contact@bucerep.com
■ www.bucerep.com

B
Groupe
Bucerep
Depuis 1971

Théâtre

Deux pièces de théâtre à Charantonnay en 2017

Le 29 septembre c'est la troupe "Agathe et Alban" qui est venue présenter "rue Collonge"

Agathe et Alban ne se connaissent pas et pourtant, du jour au lendemain, Alban s'installe chez Agathe, juste histoire de partager les frais. Cette co-location va vite devenir compliquée quand Agathe se couche aux aurores alors que Alban commence ses journées en rêvant de l'être cher...

Beaucoup d'humour et de bonne humeur dans cette pièce «décapante».



Le 18 novembre, c'est grâce à la CCCND, que nous avons pu voir "les corruptibles" une pièce jouée par la troupe professionnelle Pare-chocs de Communay.

Ce polar burlesque et décalé qui a pour cadre une vieille maison bourgeoise anglaise qui tout au long de la pièce va se «déglinguer» a été joué par 4 artistes qui ont tenu 9 rôles.

Du talent de bout en bout et une mise en scène très pointue ont ravi les spectateurs.

Domage que pour ces 2 représentations il n'y eut pas beaucoup de monde alors que le théâtre est une porte ouverte sur le monde.

future représentation le dimanche 28 janvier à 16h



Le CLAS (Comité Local d'Actions Sociales) vous convie le 28 janvier à 16h à la salle Alphonse Guinet pour regarder la troupe « Double Jeu » de Satolas et Bonce dans « le trou de la sécu » de Jean Pierre Cantineaux. Gageons que les 14 acteurs sauront nous faire rire et sourire.

État Civil

Naissances



Agathe BUCHEL
01/01/2017
BUCHEL Benoît
BIDAUD Charlène



Victoria BLANCHIN
03/01/2017
BLANCHIN Renaud
BESSON Mathilde



Léana COQUARD
26/01/2017
COQUARD Aurélien
EYMOND-LARITAZ Laurène



Warren MICHEL
19/02/2017
MICHEL Yann / ROBIN Marlène



Nino DRAGHI
11/05/2017
DRAGHI Jérôme
BERTHAUD Alexia



Robin GOUDON
18/06/2017
GOUDON Mickaël
MAZEREEL Pauline



Mya BAUMGARTNER
03/07/2017
BAUMGARTNER Nicolas
GAGET Mellina



Léo GELIN RADUN
24/07/2017
RADUN Nicolas
GELIN Patricia



Mélyne LETAUDIN
18/09/2017
LETAUDIN Maxime
JUNG Laura



Louise GUILLAUD
16/10/2017
GUILLAUD Jean-Sébastien
DELAY Amandine



Noam BOISSIER
30/10/2017
BOISSIER Johan
BROSSIER Séverine



Alioun GUIRASSY
27/11/2017
GUIRASSY Mamadou
GUIRASSY Pauline

Iris BARBARET
14/02/2017
BARBARET Stéphane / CHAZAL Carole

Luccio LEHMANN
15/03/2017
LEHMANN Rudy / LEHMANN Laetitia

Théo VIGNAT
04/10/2017
VIGNAT Bastien / VIGNAT Hélène

Jade ROLLAND
21/10/2017
ROLLAND Anthony
VUILLERMET Camille

Mariages

**Zaïra BENAZZOUZ
et Thierry AUBOYER**
27/05/2017

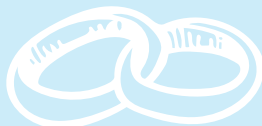
**Marion SCHMITZ
et Cédric ANDRIEUX**
10/06/2017



Véronique REIG et Sébastien BOTHIN
08/07/2017

Julie GIRAUD et Julien FAURA
15/07/2017

Patricia JEANNIN et Denis QUEMIN
16/12/2017



Parrainages Civils

Luccio LEHMANN
09/09/2017
LORIDAN Danièle / LEHMANN David

Aria ANDRILLAT
16/09/2017
BLANC Aurélie / GRAS Aurélien



Décès



Maria Rosa DUCHAMP BONNERT
25/01/1924 - 15/01/2017

Jean-Marc BARGE
16/03/1954 - 17/01/2017

Jeannine BARRY ROSTAING
11/05/1942 - 15/02/2017



Thierry MARC
11/12/1956 - 23/04/2017

Pierre GINET
12/12/1944 - 29/05/2017



Pierre PIOLAT
04/06/1933 - 24/07/2017

Daniel SABOURET
22/11/1941 - 29/07/2017

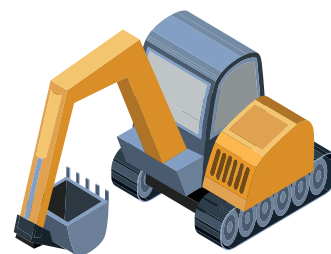
Ginette VIVIAN BIDAUD
09/11/1936 - 14/11/2017

Gaston Pierre BIDAUD
15/04/1926 - 17/11/2017

Béatrice CHAMBERT SANDELION
27/12/1964 - 30/11/2017



Les règles d'urbanisme



Ces indications sont données à titre d'information.
Avant tout projet, renseignez-vous sur la nature de la zone au niveau du PLU.
N° section et parcelle suffisent à répondre à cette question.

BESOIN	DEMANDE A FORMULER	DELAÏ D'INSTRUCTION	VALIDITÉ
Se renseigner sur les règles d'urbanisme applicable à un terrain	Un certificat d'Urbanisme pour information (« CU d'information »)	1 mois	18 mois
En plus des infos données dans le CU d'information : Savoir si le terrain peut être utilisé pour la réalisation d'un projet et l'état des équipements publics (voies et réseaux) desservant le terrain	Un certificat d'Urbanisme Opérationnel (« CU Opérationnel »)	2 mois	18 mois
Modifier une ouverture	Une demande préalable de travaux (« DP »)	1 mois	3 ans
Créer une ouverture			
Faire un ravalement de façade			
Refaire un toit, poser une installation photovoltaïque			
Clôture, portail			
Tout travaux de faible importance			
Construire sur une hauteur inférieure ou égale à 12m sur une emprise au sol entre 5 et 20 m ² , seuil porté à 40 m ² en zone urbaine que ce soit une annexe (garage, abri de jardin...) ou une piscine <i>Attention le seuil de 40 m² en zone u n'est valable que pour les extensions de constructions existantes. Toutefois attention au recours à l'archi à partir de 150 m² (PC); Les annexes restent entre 5 et 20 m²</i>	Une demande préalable de travaux (« DP »), au-delà de 20 m ² ou de 12 m de hauteur, c'est une demande de PC	1 mois DP	3 ans
Créer une construction individuelle hors Batiment agricole, logement collectif ou local commercial	Un permis de construire	2 mois	3 ans
Créer une construction nouvelle comme un Batiment agricole, un logement collectif ou local commercial	Un permis de construire	3 mois	3 ans
Transférer un permis de construire à une autre personne	Une demande de transfert de PC	2 mois	
Aménager un terrain en vue de réaliser un lotissement	Une demande de permis d'aménager	3 mois	
Démolir une construction	Une demande de permis de démolir	2 mois	
Décision favorable ou tacite ➔	Vous devez afficher les travaux sur un panneau réglementaire pendant toute la durée du chantier ➔		
Création de surface close et couverte et supérieure à 5 m ²	Taxe d'aménagement	Vous devez déposer en mairie le document « Cerfa » dénommé déclaration d'ouverture de chantier pour un PC	
Piscine supérieure à 5 m ²			
Emplacement de stationnement			

Certains travaux sont soumis à la participation pour le financement de l'Assainissement collectif

Raccordement (taxe par unité d'habitation)

Pièce créée ou réaménagée générant des eaux usées supplémentaires

Associations



Il manquait un nom et un logo pour l'accueil de loisirs, c'est désormais chose faite après une réflexion menée avec les enfants.

Du côté des accueils, les projets d'activités ont été nombreux. Les effectifs sont en hausse régulière, avec une augmentation significative depuis la rentrée de septembre.

L'accueil de loisirs :

Ouvert aux vacances d'hiver, printemps et automne en alternance sur St Georges la première semaine, et Charantonnay la deuxième.

Les effectifs se situent en général entre 30 et 45 enfants par jour selon les périodes et jours de la semaine.

Du côté des animations, les enfants ont découvert et pratiqué les percussions corporelles et réalisé des constructions géantes en Kapla avec une intervenante durant les vacances d'hiver.

Aux vacances de printemps, le thème « curieux de nature » était proposé, avec des animations autour de notre environnement, et la découverte du milieu.

Lors des dernières vacances d'automne, un stage avec une pâtissière professionnelle a permis aux enfants de s'initier à la réalisation de délicieux mets, la deuxième semaine était consacrée aux jeux, avec l'intervention de Déclik ludik qui a fait découvrir mille et une façons de jouer aux enfants. Des jeux ont ensuite été fabriqués sur des tables en bois.

Les effectifs pour cette période ont été là encore très élevés, avec des journées à 58 enfants.

En ce qui concerne l'été, l'accueil a été ouvert tout le mois de juillet, jusqu'au 4 août, et la dernière semaine d'août. Une trentaine d'enfants de 3-6 ans étaient inscrits chaque semaine à Charantonnay, et une quarantaine de 7-11 ans à St Georges.

Les 3-6 ans se sont rendus au cirque Médrano, à la ferme pédagogique de Luzinay, au domaine des fauves, et ont réalisé un musée éphémère avec Nicole Miegge, intervenante en art plastique.

Les 7-11 ans quant à eux, ont assisté aux concerts du Jazz à Vienne et pratiqué le slam la première semaine. Une sortie au Pilat, une initiation au tir à l'arc et à la sarbacane était également au programme. Enfin ils ont entièrement graffé le minibus de l'association et un mur d'enceinte de l'accueil de loisirs avec l'aide technique d'Adrien, graffeur professionnel.

Une initiation de light contact a également été proposée par Full and light, les enfants ont très apprécié cette intervention.

Enfin, deux camps d'une semaine sous tentes se sont déroulés à Meyrieu et Aiguebelette. 30 enfants ont pu profiter de ces séjours toujours très appréciés et riches en découvertes et activités.

Périscolaire :

La fréquentation du matin est forte et avoisine les 30 enfants, et la quarantaine le soir. Trois ateliers sont proposés les soirs parmi les petits jeux, bricolages, théâtre, jeux extérieurs, ... afin de laisser aux enfants le choix entre activités calmes, ou plus sportives selon leur état de fatigue ou motivation.

La fin d'année s'est terminée par le traditionnel apéro-concert.



Une centaine de personnes avait répondu à l'invitation. Après une représentation de théâtre par les enfants, tout le monde a profité du pique-nique partagé et du concert de Cover Gen'.

Mercredis :

Les mercredis restent compliqués à organiser, avec un système de ramassage pour les écoles de St Georges. Les enfants n'arrivent donc pas tous au même moment (horaires différents entre les écoles et les communes) ce qui implique un repas un peu tardif.

Les plus petits ont la possibilité de faire la sieste, tandis que les plus grands partent en général en forêt pour des grands jeux, de la découverte et observation de la nature. Des ateliers cuisine, après-midi à thème, jeux sportifs sont aussi proposés. Depuis le mois de septembre, la fréquentation varie de 35 à 45 enfants chaque mercredi.

Toute l'équipe remercie les partenaires, associations, intervenants et parents qui contribuent au bon fonctionnement des différents accueils.

Très bonne année à tous.



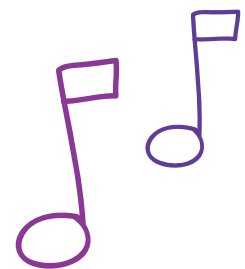
Associations



Le Comité des Fêtes a organisé pour la première fois le samedi 13 mai 2017, une « Soirée Cabaret ». Vif succès pour cette manifestation, le Comité proposera une nouvelle édition en 2018.

La Fête de la Musique en collaboration avec le Sou des Ecoles a été une vraie fête de village intergénérationnelle et a réuni nombre d'entre nous.

Toutes les manifestations 2017 seront reconduites en 2018.



Associations



Il y a un an, le Sou des Ecoles lançait un appel aux parents : si personne ne vient prendre la relève, l'association pourrait disparaître. Et si le Sou disparaît, moins de sorties, de spectacles, etc... pour les enfants.

Encouragée par les trois membres du bureau sortant, une poignée de parents décide d'aller faire un tour à l'Assemblée Générale. Après la présentation du bilan de l'année écoulée et des futurs projets le bureau démissionne pour mieux revenir. Le bureau est renouvelé et certains parents présents décident de tenter l'aventure. Le Sou est bien là pour permettre à nos enfants de bénéficier de nombreuses activités et sorties leurs permettant de découvrir le monde qui les entoure ailleurs que derrière leur pupitre.

2016-2017

Les douze travaux du Sou :

Comme chaque année le Sou a offert une collation à chaque enfant après leurs efforts du **Courseton** grâce à nos partenaires : « Les Ets Gauthier » et à « La Maison Gauthier » d'Heyrieux pour la fourniture des sirops et des tartes au sucre.

Le mois de décembre a eu son lot d'animations avec **les Illuminations** et son traditionnel passage du Père Noël en traineau attelé par « l'association Traineaux Nordiques des Terres Froides ». Sans oublier **la vente de sapins, le goûter et les photos de Noël des Maternelles**.

Dans une démarche de collecte de fonds nous avons organisé **deux Concours de Coinche** ainsi qu'une **Vente de Choucroute, de Chocolats de Pâques et la Vente à domicile des Brioches**. Pour revenir sur cet événement, nous avons innové avec une livraison dominicale sous le soleil, avec beaucoup d'enfants et des parents surmotivés. Un réveil en fanfare et bonne humeur

pour tous les habitants du village. Notre petite déception vient de **La Brocante** ou plutôt du temps qui nous imposa une pluie froide et battante durant toute la journée. Nous avons de grands espoirs pour la prochaine... Croisons les doigts.

Au niveau festif, les enfants ont eu le droit à **La Boum du Carnaval** avec maquillage assuré par des mamans au top, un DJ aux platines et un clown aux commandes des animations. Très belle journée.

Et pour finir et à titre coopératif, nous participâmes à la **Kermesse de l'école** et à la **Fête de la Musique**.

Toute cette effervescence et ces événements nous permirent de remettre un chèque de plus de cinq mille euros au groupe scolaire de Charantonay, humble contribution permettant de maintenir le programme culturel et pédagogique de nos enfants. Encore un grand merci au bureau de cette année-là (Charlène, Marlène et Maxime).

2017-2018 Un nouvel espoir :

Depuis septembre, le Sou des Ecoles a un nouveau bureau. Fort de ses trois anciens membres, nous sommes aujourd'hui sept et plein d'idées et d'envies. Alors après deux trois réunions nous pouvons à titre indicatif et en vrac vous dire que nous participerons au Courseton, la Kermesse, la Fête de la Musique, sans oublier les bouns d'Halloween et du Carnaval, les animations de Noël, la Brocante, nos petites ventes matinales et de nouveaux événements en cours d'élaboration. En conclusion, c'est pour toutes ces bonnes raisons, que nous invitons tous les parents qui le veulent à nous aider pour que l'association perdure, car les enfants grandissent et l'équipe enseignante a encore plein de beaux projets à vous présenter. Ce serait dommage que nos enfants ne puissent pas bénéficier de toutes ces opportunités.

Charantonay, le 22 Oct. 2017 – Le bureau du Sou des Ecoles





Associations

Le KCC 38 a bien redémarré la saison 2017-2018 avec près de 100 adhérents.

Tout le monde a retrouvé les tatamis dans la sueur et la bonne humeur.

Notre coach Cyril Serrano qui est toujours plein de dynamisme, va présenter son 5^e DAN en décembre.

Il est entouré de bénévoles pour gérer les différents cours :

Karaté Babys 4/5 ans les mardis	de 17h45 à 18h30
Karaté Enfants débutants les mardis	de 18h30 à 19h30
Karaté Enfants confirmés les vendredis	de 17h45 à 18h45
Karaté Ados/Adultes les vendredis	de 18h45 à 20h15
Karaté self défenses les mardis	de 20h30 à 21h45
Body Karaté les mardis	de 19h30 à 20h30
Body Karaté les vendredis	de 20h15 à 21h15

Voici les différentes disciplines pratiquées au KCC38 :

Le Karaté est un art martial qui permet l'apprentissage et l'étude de techniques de combat par le biais de plusieurs ateliers :

- Comme le Khi on (travail technique seul)
- Le Kata (chorégraphie technique)
- Le Kumité (combat ou travail à deux).

Cette discipline s'adresse à toute personne motivée de 4 à 99 ans. Elle permet d'acquérir de la confiance en soi, de canaliser son énergie, d'entretenir son corps et son esprit et d'apprendre des valeurs comme le respect, le courage, la courtoisie, l'entraide et autres...

Le body Karaté est un sport tonique complet, de mouvements en musique qui comprend 20 mn de cardio, 20 mn de renforcement musculaire et 20 mn d'étirements et de relaxation.

Le Karaté défense comprend l'étude et l'entraînement aux techniques et comportements dans diverses situations d'agressions, face à un ou plusieurs adversaire (s) armé (s) ou non (utilisation d'armes actuelles d'entraînement : couteau, bâton, etc..)

La méthode de self-défense enseignée est basée essentiellement sur des techniques du KARATÉ : blocages, esquives avec ripostes par atemi, et aussi sur celles des différentes Boxes, du JUDO et de l'AÏKIDO (clés, projections). Cette méthode repose sur la simplicité (mouvements reflexes) et la rationalité, véritables clés de l'efficacité, dans le respect de la législation française en vigueur relative à la légitime défense (article 122.5 du Code pénal).

Nos actions

Nous avons organisé une initiation à la self-défense et au body Karaté le 1^{er} octobre, dont 1 € sur les entrées sera reversé au Téléthon.

Avant chaque vacance, nous partageons un apéritif le vendredi après les cours de Body Karaté.

Nous n'oublions pas de gâter nos enfants adhérents au moment de Noël. L'année dernière sortie à Krapahute pour les plus petits et livre sur le Karaté pour les plus grands.

Renseignements sur le site kcc38.free.fr



Associations



Avec FIT GYM & SANTE je bouge, je muscle, je gaine, j'étire, mon corps et mes zygomatiques...

Comment : grâce à 4 cours d'une heure chaque semaine

Avec qui : 3 animatrices complémentaires : Frédérique, Evelyne et Béatrice. Notre affiliation au CODEP, assure aux adhérents des animateurs diplômés et qualifiés pour tous les âges, bénéficiant de formation continue.

Quand : le lundi de 18h30 à 19h30 - le mercredi de 19h30 à 20h30 - le jeudi de 18h15 à 19h15 - le vendredi de 9h à 10h

Où : à la salle des fêtes ou au dojo

Notre association qui existe depuis 2001 a pu acquérir au fil des saisons, du matériel qu'elle met à votre disposition pour diversifier l'ensemble des cours : appui têtes pour les plus fragiles, steps, petits et gros ballons, élastibands, barres et poignées lestées, glidings, baguettes, cordes à sauter, et même des Hula Hoop !

Chaque séance est composée d'un moment d'échauffement, d'un « cœur de séance » différent chaque semaine, et d'un moment de retour au calme.

Grâce à notre matériel, nous pouvons découvrir et pratiquer de nouvelles tendances sportives telles que fit ball, pilates, body art, pound (ou beat fit).

L'année est loin d'être monotone, vous pouvez nous rejoindre à tout moment, l'important est de bouger et de se faire plaisir dans une ambiance conviviale, autour d'activités diverses.

Le premier cours d'essai est gratuit toute l'année, il existe des tarifs réduits pour les moins de 18 ans et les étudiants.

Nous vous souhaitons à tous de garder la forme toute l'année !

Renseignements via le mail :

fitgym.charantonay@gmail.com

Ou auprès de Dany : tél. 06 72 08 83 76



Full & Light

Full & Light propose sur Charantonay, pour la 8e saison, à près de 80 adhérents, de 4 à 60 ans, des cours de Full Contact et de Préparation Physique Générale dans un esprit convivial, et encadrés par 2 moniteurs fédéraux et un brevet d'état, tous bénévoles.

Cette saison, elle propose 8 cours, dont des nouveaux :

- un pour les 4-6 ans accompagnés d'un parent,
- un spécifique pour les Ados de 12 à 15 ans sur la partie assaut,
- un programme explosif en préparation physique, suite à la certification Metafit obtenue par 2 des moniteurs.

Comme les autres saisons, la plupart des adhérents sont dans une pratique loisirs, et une quinzaine se testent sur les compétitions départementales à nationales, avec toujours un comportement exemplaire, tant dans la victoire que la défaite. L'année 2017 s'est terminée par la Coupe de France Sud de Karaté Light Contact, avec sur 7 engagés, 3 médailles d'or et 2 médailles d'argent.

L'association propose de nombreuses autres activités à ses adhérents, leurs familles, amis et parfois aux extérieurs, comme des stages sportifs, des interclubs, des activités de convivialité, des sorties, des galas, des séances d'ostéopathie, une formation au secourisme...

En mars, elle recevra pour un stage exceptionnel Fouad Habbani, plusieurs fois Champion d'Europe et du Monde Professionnel en Full Contact, puis sélectionneur et entraîneur de l'équipe de France, et ami d'un des moniteurs du club. La matinée sera réservée aux adhérents et l'après midi ouvert à tous les boxeurs pieds-poings de la région.

Pour toutes informations :

Tél : 06 84 71 42 11

Courriel : fullandlight@free.fr

Site : <http://fullandlight.sportsregions.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/fullandlight>



Associations

Vélo Club Charantonnay

La saison 2017 du Vélo Club a été riche en activités avec des perspectives encourageantes. Fort d'un effectif de 36 adhérents, en légère augmentation, le Vélo Club se porte bien. Les manifestations organisées par le club ont connu un nouveau succès. Malgré les caprices de la météo, la Rando route du Charavoux organisée en mars a réuni plus de 200 participants. Le Trophée VTT Rousselin a attiré 450 personnes. Les circuits tracés sur les routes et chemins de la région sont toujours très appréciés des visiteurs grâce à une organisation rôdée au fil des années. Outre les sorties hebdomadaires du dimanche matin, les membres du club ont montré le maillot à de nombreuses reprises sur les randonnées des clubs de l'Isère et au-delà. Certains se sont alignés sur les cyclosporives montagnardes comme la Corima, la Luc Alphan, l'Ardéchoise, le Brevet de Randonneurs des Alpes, la Drômoise, le Raid du Bugey, sans oublier les week-ends clubs dans le Beaujolais et à Calvisson. Mais la fierté du club restera l'exploit réalisé par Richard Jeanjean, qui après 3 tentatives infructueuses, a réussi à boucler l'EmbrunMan le 15 août, après 4 kms de natation, 182 kms de vélo et 42 kms de course à pied. Quelle performance!

L'assemblée générale du 22 octobre a été l'occasion de retracer toute la saison et une nouvelle organisation a été mise en place. Le poste de Président sera tenu par Philippe Rostaing, accompagné au secrétariat par Yves Pellet et Raphaël Armanet, la trésorerie étant gérée par Richard Jeanjean et Gilles Morel. Quelques ajustements seront apportés, mais pas de grandes révolutions. Dès à présent, quelques dates sont à retenir.

Samedi 6 janvier, adhésions et galettes des rois

Samedi 24 mars, rando route/marche du Charavoux

Dimanche 27 mai, rando VTT/marche Trophée Rousselin

Contact club : Philippe Rostaing 06 24 80 22 80 / Raphaël Armanet 06 29 44 61 84



La Gaule de Charantonnay



Le niveau d'eau du Charavoux est au plus bas ! Cependant le moral des pêcheurs est haut. De nouveaux jeunes sont venus grossir les rangs.

Nous avons adapté nos lâchers de truites au niveau d'eau actuel.

La rivière n'a jamais été asséchée comme cela s'est produit dans de nombreux cours d'eau.

La matinée saucisses au vin blanc du 19 novembre a été une réussite par la qualité des saucisses et tout a été consommé. La petite loterie a permis à Mr Cornaton Alain de gagner le panier garni.

Les souhaits pour 2018 : plus d'eau, plus de truites, plus de pêcheurs et autant de succès pour la prochaine matinée saucisses.

Associations



2018 pour Fumetsu No Yume !

En cette fin d'année, il est temps de vous parler du bilan de cette année 2017 et de ce que nous préparons pour les mois à venir. Afin de bien commencer la nouvelle année, nous vous avons préparé un cocktail d'événements et de nouveaux jeux !

Alors d'abord, pour ceux qui ne nous connaissent pas, nous sommes une jeune association de jeux de société, de rôles et de cartes. Pourquoi jeune ? Parce que nous n'avons qu'un an et demi, et si notre nom vous semble imprononçable, c'est la traduction japonaise du « Rêve Immortel ». Mais ne vous inquiétez pas, vous pouvez nous appeler par notre surnom sympa: Funy. Pour ceux que ça intéresse, on se réunit les samedis en semaine impaire de 14h30 à 19h et les dimanches en semaine paire de 9h30 à 15h au préfabriqué de Charantonnay.

Au cours de l'année 2017, nous avons participé et organisé quelques événements, c'est ce dont nous allons parler ici. Nous avons organisé quelques soirées pour initier aux jeux de société avec notre partenaire Déclik Ludic à Bourgoin et des événements pour apprendre à jouer à Magic The Gathering, un jeu de cartes complexe

en apparence. Mais nous avons surtout été présents lors de l'Inter-hameaux de Charantonnay au stand des énigmes et des jeux en bois, nous avons aussi réalisé une chasse au trésor lors du Téléthon et on a même fait une soirée jeux sur le thème des jeux de donjons en décembre !

Pour ce qui est de la prochaine année, nous sommes remontés à bloc ! Avec des tournois Magic the Gathering une fois par mois pour les joueurs débutants et vétérans de ce jeu. En janvier, nous allons initier des aventuriers au jeu de rôles que nous avons créé pour l'association dans un style médiéval fantastique. Le mois de mars annonce un gros challenge puisqu'il s'agit de faire un Escape Game dans la salle des fêtes !

Si vous voulez plus d'informations, rejoignez nous sur Facebook pour ne plus rien louper de notre actualité ! Vous aurez nos flyers en avant-première et la possibilité de discuter avec nous ! Mais vous pouvez aussi nous contacter par mail à l'adresse suivante : fumetsunoyume@gmail.com.

Et puisse le sort être favorable !

Fumetsu No Yume

Fit Sport

En 2017, Fit Sport a participé à plusieurs manifestations de la commune : téléthon, Fête de la musique,...

Les groupes enfants et Ados nous ont proposé différentes démonstrations de zumba.

L'association propose cette saison une nouveauté concernant les cours adultes :

l'Aéro Dance

C'est une activité visant un travail cardio-vasculaire animée par un éducateur sportif diplômé. Bonne humeur et convivialité sont au rendez-vous!!!!

Salle Aphonse Guinet à Charantonnay.

Si vous souhaitez essayer nos cours, n'hésitez pas à venir, c'est encore possible!



Renseignements :

fitsport.charantonnay@gmail.com
06 23 56 36 05



Associations

Twirl'Dance

Notre association est seulement dans sa 2^{ème} année et déjà 40 licenciées s'entraînent assidûment.

Les cours sont accessibles aux enfants dès 5 ans avec ouverture cette saison d'une section « Baby ».

Les cours adulte sont dispensés le jeudi soir de 20h à 21h30 à la salle des fêtes de Charantonnay

2 compétitions en 2017 :

- la 1^{re} à Beaurepaire en février avec 2 équipes arrivées ex-aequo sur la 1^{ère} place en catégorie Junior
- la 2^{ème} à St Jean de Bournay en juin avec 2 équipes se plaçant 2^{ème} et 3^{ème}

Passage de Degrés (Equivalence de grade dans la discipline) :

- Le 19 Novembre à Létra (69) Sur 6 Twirlers inscrites, 6 ont réussi leur 1^{er} degré et 1 a réussi 2 degrés dans la même journée
- Le 26 Novembre à Chindrieux (73) Participation à une autre journée de passage de degrés pour 7 Twirlers (résultats à suivre...)

Les compétitions de la saison 2017-2018 ne commençant que fin janvier 2018, nous vous tiendrons informé sur le prochain flash-infos de nos performances.

Le club a participé ou a animé plusieurs évènements en 2017 et vous propose sur 2018 :

Le 9 Septembre : Forum des Associations

Le 25 Novembre : Participation au Téléthon

Le 2 Décembre : Participation à la soirée qui clôture le Marché de Noël

Le 25 Fèvrè : Organisation de la 2^{ème} Foire aux Livres de Charantonnay

Le 10 Mars : Organisation de « La Soirée de la Femme » à Charantonnay

Le 2 Juin : Gala de fin d'année à St Jean de Bournay



Le Tennis de Saint-Georges



Depuis le mois de septembre les cours ont repris et avec cela les compétitions pour tous les niveaux.

Cette année nous notons une augmentation des inscriptions du côté féminin, c'est vraiment bien quand on sait que la tendance n'est pas du tout celle-ci sur le plan national.

Nous souhaitons d'ailleurs faire deux équipes pour les raquettes ftt (compétition réservée aux nnc jusqu'à 30/4) pour le mois de mars.

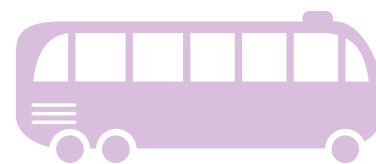
Le tennis club, toujours ambitieux, continue ses différentes actions pour permettre une certaine animation au club, au mois d'octobre un double des familles a réuni une trentaine de personnes, ensuite les compétitions, un tournoi multi chance a été organisé en novembre, les championnats de printemps seront encore nombreux dans différentes catégories, au mois de juin nous ferons aussi le tournoi jeunes.

Si vous souhaitez vous inscrire ou avoir des informations sur le Tennis club vous pouvez contacter ;

Hervé Dangla - 06 14 35 53 08

Chantale Delay - 06 13 80 57 00

Associations



CLUB LES LILAS

Notre association compte à ce jour 85 adhérents. 16 marcheurs sont venus grossir en septembre l'effectif des randonneurs. Pour permettre à tous de pratiquer cette activité physique, un nouveau groupe de marcheurs pour les moins rapides s'est constitué. La nouveauté 2017, fut la sortie gourmande en autocars dans le pays voironnais. Cette journée nous a permis de visiter l'entreprise familiale Bigallet, fabricant de sirops depuis 1872, suivi d'un déjeuner au bord du lac de Charavines.

Quant aux amateurs de jeux de cartes et jeux de détente, ils se retrouvent tous les mardis après midi au préfabriqué. Les projets 2018 sont : sortie d'une journée en autocars – matinée boudins, loto, sans oublier nos traditionnelles manifestations, belote, thé dansant et sortie repas.

Pour toutes informations contacter Christiane MOREL au 06 33 88 19 44



ACCA

La saison de chasse en est à mi-parcours. La chasse débute à la plus belle saison, l'automne. Le temps humide et plus frais nous permet de mieux profiter de notre loisir ; les chiens sont plus en forme et leur odorat plus sensible .

Mais cette année le temps sec de début de saison nous a privé de quelques belles cueillettes de champignons tout au long de la période.

La chasse se déroule dans de très bonnes conditions. Nous avons prélevé 15 chevreuils, il nous en reste 2 à récolter que nous ferons après les fêtes.

Nos deux jeunes premiers permis ont eu la chance de prélever chacun leur bête.

Nous avons eu une belle population naturelle de lièvres cette année ce qui a limité la chasse à une journée.

Au sein de notre association nous avons une relation harmonieuse avec la nature et dans le plus grand respect de notre environnement.

Nous observons également que les mentalités évoluant, les relations avec d'autres utilisateurs de la nature s'améliorent d'année en année. Notre communication y est pour beaucoup, sans oublier les efforts importants de notre fédération.

Nous rappelons que les chasseurs sont les premiers garants des bonnes populations de gibier au travers de leur travail tout au long de l'année pour le plaisir de tous.

Notre boudin cette année aura lieu le dimanche 18 février ; venez nombreux le déguster.

L'ACCA vous souhaite une très belle année 2018.



ACFC : 15^e club du Nord Isère en nombre de licenciés

Notre équipe fanion a réalisé une excellente saison 2016 2017 en finissant première de sa poule, ce qui lui a permis de réaliser une seconde montée consécutive et de se voir le droit d'évoluer en D2 soit l'ancienne promotion d'excellence



Le groupe sénior est composé de plus de 60 joueurs et cette année nous avons engagé 3 équipes en championnat. Le début de championnat débute bien pour les 3 équipes; l'équipe 1 réalise un bon début de championnat, l'équipe 2 est en tête de sa poule et l'équipe 3 se défend également bien.

La saison 2016-2017 a été l'apothéose pour nos féminines. Les 2 équipes ont réalisé le doublé en remportant leur championnat et la coupe. Cette saison les séniors évoluent au plus haut niveau départemental et les U18 sont passées sur du foot à 11.



Nos équipes de jeunes ont brillé sur tous les terrains et affirmé l'efficacité de la formation de l'ACFC.

Cette année nous engageons pour la seconde année consécutive au moins une équipe dans chacune des catégories de U6 à U19 avec une équipe foot loisirs.

La nouveauté de cette saison concerne la catégorie U15. L'ACFC avait un effectif très important pour engager une équipe mais pas assez pour faire une 2^e équipe. Nous avons trouvé la solution en mettant en place une entente avec nos amis et voisins de Beauvoir qui avait un effectif un peu juste pour tenir la saison complète.

Parmi les objectifs principaux du club, la relance de l'école de foot avait été une priorité. Serge s'est énormément investi et aujourd'hui nous avons des effectifs de U6 à U11 qui progressent pour atteindre plus de 50 joueurs et joueuses



Ainsi ce sont 315 licenciés et 22 équipes qui sont engagées dans les championnats. Ces équipes sont encadrées par près de 50 éducateurs tous investis et sans qui le club ne serait pas ce qu'il est.

La saison 2017-2018 reste dans la dynamique de la fin de saison dernière. Le club devient de plus en plus structuré : le nombre de licenciés augmente encore malgré des statistiques départementales plutôt en baisse, nos structures sportives et administratives se sont renforcées et se fiabilisent d'année en année. Les manifestations organisées par le club rencontrent un succès très encourageant également.

Le conseil d'administration gère ce club de façon très professionnelle ; l'amateurisme et le bricolage ne peuvent pas être de mise quand on gère un budget qui tutoie les 100 000 €.

Il est important de noter que les collectivités ont conscience que nos installations actuelles sont clairement un élément limitant de notre développement. Nous sommes dans l'obligation de restreindre nos licenciés et nous refusons des joueurs. Il est urgent que nos structures puissent évoluer pour nous permettre de continuer à recevoir des joueurs qui apprendront le respect des règles et des autres.

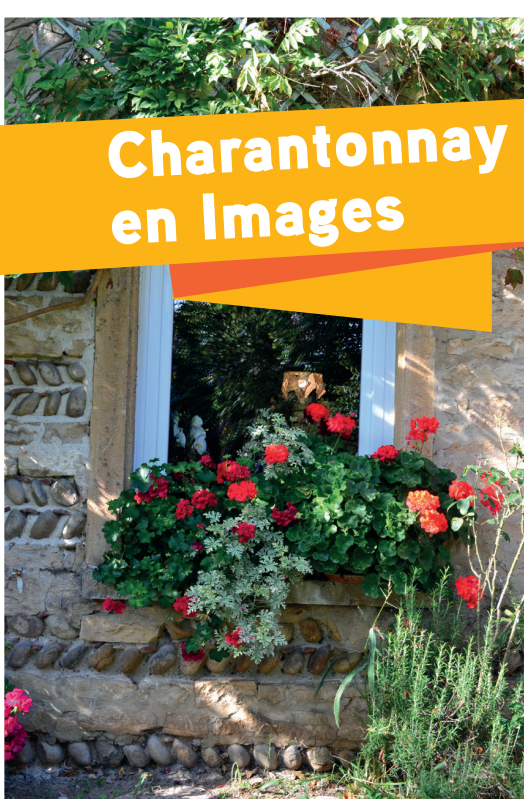
La formation de l'ACFC a été encore mise à l'honneur avec 4 filles présélectionnées en équipe départementale et 3 jeunes qui ont intégrés les équipes ligue de 2 club voisins.

Un grand merci à nos partenaires qui nous suivent dans cette belle aventure. Leur soutien est indispensable à la gestion d'un gros club comme l'ACFC et à en supporter les projets.

ACFC : le foot mais pas que...

Meilleurs vœux pour l'année 2018 !
Bureau ACFC

Charantonnay en Images



Soirée italienne

3 mars 2017



TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



Charantéléthon 2017

5172,41€

Un grand merci à tous



Année 2016

PETITIONNAIRES		N° ENREGISTRE MENT DP/PC/PA 038 081	PROJET		PERMIS
NOM - PRENOM	ADRESSE DES TRAVAUX		REF PARCELLE	NATURE	ACCORDE LE
EIRL Les Jardins d'Elise- RELLE	2994 Avenue du Dauphiné	DP 16 20047	AH 26	Construction serre agricole	26/12/2016
LAVEST Thierry	664 Boucle du Vernay	DP 16 20045	AC 241	Mûr de clôture	06/12/2016
LOUIS GAVET Freddy	758 Chemin du Bourdier	DP 16 20048	AI 341	Piscine 32 m²	16/01/2017
LOUIS GAVET Freddy	758 Chemin du Bourdier	DP 16 20049	AI 341	Modification d'ouverture	16/01/2017
LOUIS GAVET Freddy	758 Chemin du Bourdier	DP 16 20050	AI 341	Abris de jardin	16/01/2017
PLASSARD Jérôme	63 Rue du Clos Berger	DP 16 20046	AI 602	Mûr de clôture	31/01/2017
PONS Thibaut / PLASSARD Jérôme	37 Rue du Clos Berger	DP 16 20044	AL 601 AL 602	Mûr de clôture	31/01/2017
PONS Thibaut	37 Rue du Clos Berger	DP 16 20052	AL 601	Mur de clôture	20/01/2017
PRUDHOMME Jimmy	239 Chemin de la Grotte	DP 16 20051	AD 197	Modification ouverture + réfection toiture	20/01/2017
SNC BATISTA	1520 Avenue du Dauphiné	PA 16 20002	AK 211 P	Création de 4 lots bâtis et de 2 lots à bâtir	09/01/2017
TERRES A VIVRE	Chemin du Ballie	PA 16 20001	178 p	Lotissement à vocation d'habitation 7 lots	05/01/2017

Année 2017

AB SERVICES	1563 Avenue du Dauphiné Lot. Le Hameau du Bourg	DP 17 20033	AK 577	Installation de panneaux solaires	15/06/2017
AVENIR ENERGIES	75 Avenue du Bourg	DP 17 20036	AK 590	Panneaux photovoltaïques	19/06/2017
BAUMGARTNER Nicolas	1429 Avenue du Dauphiné	DP 17 20058	AK 135	Changement porte d'entrée et fenêtres	04/12/2017
BENKARA Marcel	170 Chemin du Granjon	DP 17 20022	AK 608	Véranda 32 m²	03/07/2017
BERTHIER Vincent	167 Rue des Grandes Bruyères	DP 17 20042	AL 393	Ravalement façade	11/08/2017
BISOL Sedrick	16 Chemin du Ballie Lot le Ballie	DP 17 20051	AI 505	Piscine	02/10/2017
BLADANET / CAPOBIANCO	Chemin du Ballie- Les Jardins de Florian	PC 17 20016	AI 693	Maison individuelle	02/10/2017
BURNIER Eric	66 Route des Grandes Bruyères	DP 17 20016	AL 379	Carport + piscine 15 m²	06/04/2017
CASTRO Gabriel	Bailli	DP 17 20037	AD 527	Abri pour animaux	17/07/2017
CHARLES May	45 Côte du Varvaray	DP 17 20045	AI 659	Clôture	17/08/2017
CHATAIN Bernard	172 Impasses des Mottes	DP 17 20009	B 25	Pose panneaux photovoltaïques	06/03/2017
COLLAUD Sylvie	410 Route du Stade	DP 17 20014	AL 512	Piscine 40 m²	03/04/2017
Commune de Charantonay	Avenue du Bourg	PD 17 20001	AK 634	Démolition local technique	31/01/2017
Confort solution énergie	1467 Avenue du Dauphiné	DP 17 20023	AK 602	Panneaux photovoltaïques	02/05/2017

Confort solution énergie	205 Rte des Grandes Bruyères	DP 17 20040	AL 394	Installation panneaux photovoltaïques	28/07/2017
Confort solution énergie	688 Chemin du Bourdier	DP 17 20053	AI 463	Panneaux photovoltaïques	16/10/2017
COTTIN JérémY	Chemin du Ballie- Les Jardins de Florian	PC 17 20017	AI 696	Maison individuelle	03/10/2017
DAVID Alain	440 Rte de l'Amballon	PC 17 20011	AB 421 377 12	Création d'un abri non clos	28/09/2017
DELHOUME Christophe	323 Rue du repos	DP 17 20001	AL 492	Piscine 8x 4	02/02/2017
DORVIDAL Franck	1244 Rte du Charavoux	DP 17 20008	B 28	Transformation d'un garage en 2 chambres	06/03/2017
DOS SANTOS Roger	1563 Avenue du Dauphiné	PC 17 20002	AK 523	Extension maison individuelle	11/04/2017
DOUCE / RODRIGUEZ	Chemin du Ballie- Les Jardins de Florian	PC 17 20008	AI 178 p lot 7	Maison individuelle	28/09/2017
DUBAUX Nils	Avenue du Dauphiné	PC 17 20009	AK 211	Réhabilitation grange en habitation	10/10/2017
DURAND Catherine	1925 Avenue du Dauphiné	DP 17 20052	AI 436	Isolation extérieur	02/10/2017
ECO HABITAT ENR	739 Avenue du Dauphiné	DP 17 20049	AB 364	Panneaux photovoltaïques	28/09/2017
ESPIN Guillaume	Avenue du Dauphiné	PC 17 20015	AK 609	Maison en R+1 avec garage accolé	11/09/2017
FIORINI Marie Christine	975 Avenue du Dauphiné	DP 17 20035	AK 344	Clôture + portail	15/06/2017
Foncier et réalisation du sud est représenté par Mme BOURARD	879 Rte du Charavoux	PC 17 20005	AH 334	Reconstruction maison suite à sinistre	03/10/2017
GATEAUX Kévin	Avenue du Dauphiné	PC 17 20010	AK 211 212 213	Maison individuelle	09/10/2017
GAUTHIER Joël	842 Chemin du Bourdier	DP 17 20043	AI 256	Réfection cheneaux et bandeaux	11/08/2017
GENIN Michèle	1340 Avenue du Dauphiné Impasse du Toma	DP 17 20056	AK 200	Création d'un accès	17/11/2017
GONCALVES Pauline	853 Chemin du Bourdier	DP 17 20034	AI 646	Clôture + portail	15/06/2017
GORI Carlo	2010 Rte des Grenouilles, Impasse des Tupins	DP 17 20026	AD 402	Piscine 28 m²	20/05/2017
GOURY / BROSSETTE	Chemin du Ballie- Les Jardins de Florian	PC 17 20018	AI 178	Maison individuelle	16/11/2017
HEILMANN Grégory et Ingrid	Chemin du Ballie- Les Jardins de Florian	PC 17 20013	AL 691 lot 1	Maison individuelle à étage	02/10/2017
IMMO CONFORT	203 Chemin du Ballie	DP 17 20031	AI 409	Panneaux photovoltaïques	20/05/2017
JERABEK Sylvain	121 Taillis de la Dame	DP 17 20005	AC 456	Modification ouverture + isolation ext.	06/03/2017
JOUCERAND Pierre	757 Avenue du Dauphiné	DP 17 20020	AB 359 AK 362	Réparation mur de clôture + grillage	02/05/2017
KOVAC Nicolas	96 Côte du Varvaray	DP 17 20021	AE 705, 578, 704	Piscine 18 m²	02/05/2017
LACHIZE Aline	4 Rte de Molèze	DP 17 20017	B 370 311 et 313	Installation d'un portail	10/04/2017
LACHIZE Aline	4 Rte de Molèze	DP 17 20018	B 370 311 et 313	Modification ouverture	10/04/2017
LACROUTE Violette Indivision GAY	Route des Grenouilles	DP 17 20057	AD 492	Création d'un portail	04/12/2017
LEROY Grégory	1627 Rte des Grenouilles	DP 17 20010	AD 3 AD 424	Reconstruction d'un volume anciennement existant	03/04/2017
LETAUDIN Maxime	679 Chemin du Bourdier	DP 17 20028	AI 662	Clôture	19/05/2017

LETAUDIN Maxime	679 Chemin du Bourdier	DP 17 20054	AI 662	Portillon	02/11/2017
LETAUDIN Maxime	679 Chemin du Bourdier	DP 17 20059	AI 662	mur de clôture	05/12/2017
Mairie de Charantonnay	Avenue du Bourg	PC 17 20001	AK 636 635 430	Création d'un espace socio culturelle	22/06/2017
Mairie de Charantonnay 12060	Rue du Repos	DP 17 20029	AL 113	Réfection mur du cimetière	30/05/2017
Mairie de Charantonnay 12060	456 Rte de l'Amballon	PC 17 20003	AB 412, 413	Agrandissement d'un local communal	15/05/2017
MARAIS Julien	125 Chemin Neuf	DP 17 20032	AK 656	Mur de soutien	30/05/2017
MARTINS José	1340 Avenue du Dauphiné Impasse du Toma	PC 17 20006	AK 508	Fermeture d'un préau existant	27/07/2017
MASSOT Michel	222 Chemin neuf	DP 17 20024	AK 500 et 502	Division en vue de construire	02/05/2017
MASSOT Pascal	272 Chemin de la Grotte	DP 17 20030	AD 196	Réfection toiture	30/05/2017
MICHEL Paul	311 Rue du Repos	DP 17 20006	AL 475	Ravalement façade	06/03/2017
MONTOYA Frédéric	408 Rue du Repos Lot Le Charlet	DP 17 20019	AL 616	Pergola	11/04/2017
ORELLE Pierre-Louis	164 Montée du Mollard	DP 17 20011	AK 78	Mur de clôture	20/03/2017
ORELLE Pierre-Louis	Montée du Mollard	DP 17 20015	AK 78	Piscine 32 m²	30/03/2017
PIGNARD Raymonde	293 Cîme du Barroz	DP 17 20039	AD 54	Modification ouvertures, réfection toiture et enduit façade	24/07/2017
PIRODON Stéphane	374 Montée du Mollard	DP 17 20012	AK 99	Mur de clôture	14/03/2017
ROGET / TRAVERT	Chemin du Ballie- Les Jardins de Florian	PC 17 20012	AI 178 p lot 5	Maison individuelle	03/10/2017
ROLLAND Anthony	141 Côte du Varvaray	DP 17 20050	AI 352	Ravalement de façade	28/09/2017
SARTRE Frédérick	323 Rue du Repos	DP 17 20041	AL 491	Ravalement façade et réfection toiture	11/08/2017
SAUGER Florence	1467 Avenue du Dauphiné	PC 17 20014	AK 601	Maison individuelle	28/09/2017
SIMONETTI Sébastien	627 Chemin du Bourdier	DP 17 20025	AI 656	Clôture	19/06/2017
SNC BATISTA	1520 Avenue du Dauphiné	DP 17 20044	AK 687	Division en vue de construire	16/08/2017
SOARES DOS SANTOS Jean-Louis	348 Chemin du Bourdier Lot le Hameau du Bourg	DP 17 20027	AK 528	Réfection toiture	20/05/2017
SOLIHA Rhône-Alpes	10 Chemin du Bourdier	DP 17 20002	AK 636	Réhabilitation maison Maritano en logements sociaux (3 logements)	28/02/2017
THOMAS Hervé	905 Boucle du Vernay	DP 17 20055	AC 503	Création de 2 fenêtre de toit + réfection toiture	28/11/2017
THOMAS Jonathan	Avenue du Dauphiné	PC 17 20007	AK 211	Réhabilitation grange en habitation + extension	10/10/2017

INFOS PRATIQUES

BLOCTEL



Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut s'inscrire gratuitement afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours.

Depuis le 1^{er} juin 2016, tout consommateur peut s'inscrire gratuitement sur cette liste sur le site **www.bloctel.gouv.fr**. Il recevra par e-mail une confirmation d'inscription sous 48 heures. Il convient que le consommateur vérifie que le message est bien arrivé dans sa boîte mail et si nécessaire, qu'il regarde dans les spams. En effet, l'inscription ne sera prise en compte que lorsque le consommateur aura cliqué sur le lien hypertexte qui sera présent dans ce courriel.

Le consommateur sera alors protégé contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de 30 jours après la confirmation de son inscription qui lui sera envoyée par email. Il aura alors accès à son espace personnel en ligne qui lui permettra de gérer son compte.

Un numéro de téléphone est inscrit pour une durée de 3 ans à partir de sa confirmation d'inscription. Il est possible de supprimer cette inscription à tout moment.

Au plus tard 3 mois avant expiration de la protection d'un numéro de téléphone, le consommateur sera informé de cette échéance et pourra demander son renouvellement.

PACS



A partir du 1^{er} novembre 2017, ce sont les officiers de l'état civil mairie (et non plus le tribunal) qui sont chargés de l'enregistrement des déclarations, des éventuelles modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité (Pacs).

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Les intéressés doivent au préalable produire plusieurs documents avant la signature du Pacs.

Une convention de Pacs signée par chacun d'entre eux (ou cerfa n° 15426*02) ;

Le cerfa 15725*02 - Déclaration conjointe d'un PACS ;

une pièce d'identité : CNI (carte nationale d'identité), passeport ou bien permis de conduire ;
une copie intégrale d'acte de naissance ayant moins de trois mois ;

Les futurs partenaires pacsés doivent se présenter en personne et ensemble. Un récépissé d'enregistrement de la déclaration de PACS est remis aux partenaires.

Carte grise, permis : des démarches 100 % en ligne



Finies les heures d'attente en préfecture. Depuis le 6 novembre 2017, pour obtenir votre permis de conduire ou la carte grise de votre nouveau véhicule, toutes les démarches sont effectuées en ligne. A commencer par les demandes de certificat d'immatriculation de votre voiture. Pour ce faire, il convient de vous rendre sur le site de l'*Agence nationale des titres sécurisés*. Il en est de même pour tout ce qui concerne les changements de titulaire, les déclarations de vente d'un véhicule et les modifications d'adresse sur votre certificat.

Un conciliateur de justice au service des habitants de la commune

Le conciliateur de justice n'est pas un juge ni un avocat ni un policier ni un gendarme, c'est un citoyen bénévole nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel (de Grenoble) pour remplir gratuitement cette mission « de rechercher le règlement amiable dans les conditions et selon les modalités prévues au code de procédure civile ».

Le conciliateur peut-il traiter toutes les demandes ? Non, son domaine d'action se limite aux questions de droit civil (hormis le droit de la famille), de droit commercial ou rural ; il ne peut pas gérer des différends avec les Administrations ou des questions qui relèvent du pénal. Tout ce qui touche les questions de voisinage (nuisance, immobilier), les différends entre personnes, les baux d'habitation, la copropriété, la consommation, le droit rural est de sa compétence.

Peut-on lui faire confiance ? Lors de sa prise de fonctions, le conciliateur s'engage à la discrétion et ne révèle jamais à personne le contenu des entretiens, même au juge en cas d'échec de la conciliation. Le conciliateur est tenu aux principes suivants : impartialité, audition contradictoire, équité, confidentialité.

Le conciliateur n'est pas du canton et n'y connaît personne, il peut ainsi agir de façon impartiale et sereine ; il ne communique que son mail de conciliateur et son répondant dédié.

Comment prendre rendez-vous ? C'est la Mairie de Heyrieux qui tient l'agenda et prend les rendez-vous du conciliateur, soit sur place soit au 04 78 40 00 14

Quels résultats attendre du conciliateur ? Quand la conciliation aboutit, le conciliateur rédige un « constat d'accord » qu'il signe avec le demandeur et le défendeur ; ce document a valeur d'un contrat et doit être honoré comme tel. Si la conciliation échoue, ce sera un « constat d'échec » sans détail sur la cause de l'échec qui sera envoyé par le conciliateur. Si le défendeur n'a jamais répondu ce sera un « constat de carence ».

N'hésitez pas à vous adresser au conciliateur, si votre problème ne relève pas de sa compétence, il saura vous orienter, si vous craignez de le déranger sachez qu'il est là pour vous écouter et vous aider gratuitement et avec le sourire, si vous n'osez pas venir exposer un problème sachez qu'il en a entendu d'autres !